



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit
«Pôle Sup'93»



Pôle Sup'93

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit
«Pôle Sup'93»



TABLE DES MATIÈRES

AVANT - PROPOS	5
DIPLÔMÉ-ES 2022/ CONCOURS ET EXAMENS D'ENTRÉE / EFFECTIFS	7
I. Diplômé-es 2022	8
A. Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien	8
B. Diplôme d'État de professeur de musique (Juillet 2022)	8
II. Concours et examens d'entrée	9
A. Communication et visibilité du Pôle Sup'93 auprès des potentiel-les candidat-es aux concours et examens d'entrée	9
B. Concours d'entrée en Formation Initiale au DNSPM	10
C. Test d'orientation en Formation Initiale au DE de professeur de musique	11
D. Examens d'entrée en Formation Continue au DE de professeur de musique	12
III. Effectifs	13
STRUCTURATION DE L'ÉTABLISSEMENT : RÉALISATIONS DE L'ANNÉE	15
I. Fonctionnement	16
A. Administratif	16
1. La réorganisation du Pôle Sup'93	16
2. La poursuite de chantiers et de projets RH	18
B. Ressources humaines	18
1- Équipe permanente	18
2. Chargé-es d'enseignement	19
C. Communication	20
D. Ressources matérielles	27
II. Structuration pédagogique	29
A. Maquettes de cursus	31
B. Plans de formation	31

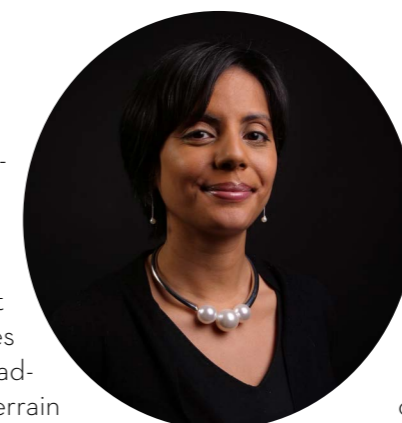
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE	33
I. Cours	34
II. Master-classes	34
III. Rencontres et tables-rondes	35
IV. Parcours du spectateur	35
V. Mises en situation professionnelle	37
A. Projets artistiques collectifs	38
1. Sessions d'orchestre et ensembles	38
2. Projets pluridisciplinaires	40
3. Musique de chambre	43
4. Cartes-blanches aux étudiant-es	43
B. Ateliers d'expérimentation artistique	44
VI. Stages / cursus DNSPM	46
A. Stages de pratique artistique	46
B. Stages d'immersion professionnelle	46
VII. Stages / cursus DE	47
A. Stages d'observation	47
B. Stages de mise en situation professionnelle (tutorat)	47
RECHERCHE	49
I. ComUE Université Paris Lumières	50
II. Convention avec la Bibliothèque Nationale de France	50
III. Travaux de Recherche Pédagogique / Cursus DE	51
SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE 2021	53
I. Accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômé-es du Pôle Sup'93	54
II. Enquête d'insertion 2022	55
III. Enquête sur l'insertion des diplômé-es 2018 de l'enseignement supérieur Culture (DESC 2018)	55

AVANT - PROPOS

L'année 2022 a traversé une année riche de nombreux projets, nouveaux partenariats et marqué par mon arrivée en tant que directrice, mais cette année fut également ardue du fait d'un fort sous-effectif. Les départs successifs de la directrice adjointe, du conseiller pédagogique Terrain et monde professionnel et du coordinateur des études, soit 3 postes non pourvus à ce jour sur 14, ont impliqué un accroissement significatif de la charge de travail de toute l'équipe permanente. Ces départs aux motivations diverses (ancienneté dans la structure, évolution de carrière dans une autre institution...) laissent augurer un renouvellement de l'équipe, amorcé par le recrutement d'un chargé de communication, propice à la mise en œuvre du projet porté par la nouvelle directrice.

L'année 2022 a également été marquée par la finalisation de la dissolution de l'association de préfiguration du Pôle Sup'93 restée en suspens suite au COVID 19.

Il est à noter le renouvellement de la convention avec l'université Paris 8, la signature d'une nouvelle convention avec la Bibliothèque Nationale de France, la participation active du Pôle Sup'93 aux assemblées des membres Associés de l'Université Paris Lumières mais également un accroissement de la visibilité de l'établissement lors des salons ou sur les réseaux sociaux.



De nombreux chantiers internes à l'établissement ont pu être menés, notamment un travail de fond sur le volet social. La mise en place du compte épargne temps, du télétravail de manière pérenne, l'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) sont autant d'avancées pour l'équipe permanente du Pôle. Le développement des masterclasses, le développement des échanges avec les délégué-es et la création d'un bureau des étudiant-es témoignent de la forte volonté d'œuvrer au mieux avec et pour les étudiant-es.

Les projets artistiques menés visent à poursuivre l'ancrage territorial du Pôle Sup'93. Les détails en seront développés dans ce rapport d'activité, qui défend les valeurs fortes et concertées de l'établissement.

Compte tenu du contexte évoqué précédemment, je tiens à remercier chaque membre de l'équipe permanente pour sa participation active à la préparation de ce rapport d'activité.

Sans cette contribution, ce rapport n'aurait pu témoigner au plus près de la réalité du terrain.

Bernadette Dodin, directrice

La Courneuve, le 03 février 2023

A person is shown in profile, wearing a VR headset and holding a VR controller. The scene is lit with vibrant blue and red lights. In the background, a large, illuminated harp is visible. The text is overlaid on the right side of the image.

**DIPLÔMÉ·ES 2022/
CONCOURS ET EXAMEN
D'ENTRÉE / EFFECTIFS**

I. Diplômé·es 2022

A. Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien

Liste des diplômé·es du DNSPM 2022 :

Intitulé du diplôme			Nombre de diplômé·es en 2022
Spécialité	Domaine	Option	
Instrumentiste-chanteur	Classiques à contemporaines	Chant	1
		Clarinette	1
		Cor	4
		Flûte traversière	1
		Guitare	2
		Hautbois	1
		Percussions	1
		Piano	2
		Trompette	1
		Violon	5
		Violoncelle	1
	Jazz et musiques improvisées	Piano	1
		Saxophone	1
		Trompette	1
Total			23

B. Diplôme d'État de professeur de musique (Juillet 2022)

Liste des diplômé·es du Diplôme d'État 2022 :

Intitulé du diplôme							
Discipline	Domaine	Option	FI	FC	Total diplômé·es 2022		
Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon		1	1		
		Contrebasse	1		1		
		Saxophone		1	1		
		Clarinette	1		1		
		Guitare		2	2		
		Percussions	1		1		
		Trompette	1		1		
	Jazz et Musiques improvisées	Contrebasse	1		1		
		Chant		1	1		
		Piano		1	1		
		Batterie		1	1		
		Total			5	7	12

II. Concours et examen d'entrée

À l'ère du numérique, le Pôle Sup'93 ouvre en 2022 les inscriptions aux concours d'entrée en ligne. Pour ce faire l'établissement a contractualisé avec la société Aouka afin de disposer d'Oasis, leur plateforme en ligne permettant le suivi des inscriptions aux concours d'entrée mais aussi le suivi des résultats. Il est à noter que la plateforme Oasis est également utilisée par le PSPBB et le CNSMDP. Les trois établis-

sements ont amorcé une réflexion commune afin de mutualiser les besoins de développements permettant ainsi une rationalisation des coûts.

En 2022 les épreuves du concours d'entrée en Formation Initiale (test d'orientation) et de l'examen d'entrée en Formation Continue au Pôle Sup'93 se sont déroulées sans contraintes particulières, dans des conditions normales.

- Les entretiens du test d'orientation ont été conservés en visioconférence ;

- Les épreuves écrites se sont déroulées à l'Université Paris 8.

A. Communication et visibilité du Pôle Sup'93 auprès des potentiel·es candidat·es à ses concours et examen d'entrée

Pour rappel, les cycles préparatoires à l'enseignement supérieur (ou CPES) ont été créés par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016. Le décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique précise les conditions que doivent remplir les établissements pour voir leur projet de CPES « agréé » par l'État ; il est notamment stipulé que l'établissement se doit de « développer des partenariats et des collaborations avec [...] des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique ».

- Organiser, dans les locaux des CPES, les répétitions et/ou la restitution d'un projet artistique du Pôle Sup'93 ;
- Demander à ce que le cursus en CPES prévoie, au titre du « parcours du spectateur » que ce cursus doit nécessairement inclure la fréquentation à (au moins) 3 restitutions de projets artistiques du Pôle Sup'93 ;
- Proposer des temps spécifiques dans le cadre de « Journée portes ouvertes ».

Afin de donner davantage de visibilité au Pôle Sup'93, l'équipe permanente a donc participé au Salon l'Aventure des métiers - Salon de l'Étudiant, sur le stand du Ministère de la Culture, qui s'est tenu les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 novembre à Paris Expo - Porte de Versailles. Il est prévu de pérenniser ce type d'action de communication.

Afin de poursuivre les partenariats avec les établissements d'enseignement artistique initial ayant des CPES et ainsi favoriser la visibilité et le repérage du Pôle Sup'93 par les grands élèves des CRD et CRR d'Île-de-France, la direction du Pôle s'appuie d'une part sur son réseau et d'autre part développe de nouveaux partenariats.

Il a été proposé aux établissements d'inscrire dans les nouvelles conventions les éléments suivants :

- Organiser, dans les locaux des CPES, une réunion d'information et de présentation du Pôle Sup'93, à destination des élèves, des parents d'élèves et des professeur·es des CPES ;

Dans la continuité des deux conventions signées en 2021, un nouveau partenariat est en cours de finalisation avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble qui dispose d'un réseau de huit établissements d'enseignement artistique spécialisé dont deux CRD Montreuil et Pantin proposant des CPES. Une nouvelle convention est en cours de signature.

Comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur « culture », le Pôle Sup'93 est présent sur la plateforme Parcoursup et ce depuis décembre 2019. Il est toutefois à noter que la présence du Pôle Sup'93 sur Parcoursup qui certes doit permettre d'accroître sa visibilité auprès de l'ensemble des lycéen·es, n'est pas suffisante.

B. Concours d'entrée en Formation Initiale au DNSPM

Les statistiques du concours d'entrée 2021 en Formation Initiale au DNSPM ont été présentées au Conseil d'administration du Pôle Sup'93 le 17 février 2022. Il est ici reporté les grandes lignes de ces dernières.

En 2022, le concours d'entrée a été ouvert dans les domaines et options suivants :

DNSPM « Classique à contemporain » : 17 options

- Accordéon
- Alto
- Basson
- Chant
- Cor
- Flûte traversière
- Guitare
- Harpe
- Hautbois
- Percussions
- Classiques
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Violon
- Violoncelle

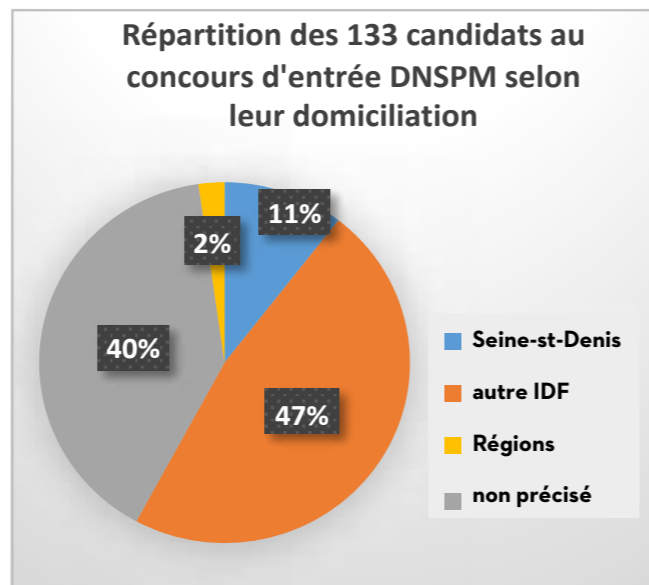
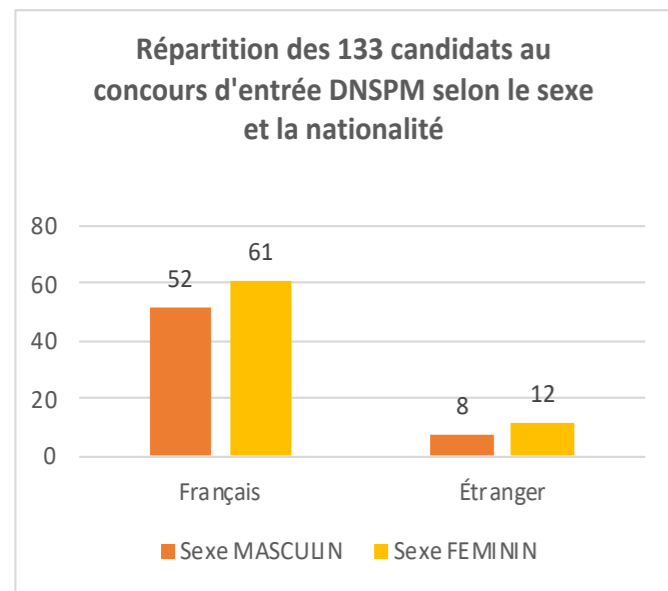
DNSPM « Jazz et musiques improvisées » : 8 options

- Basse
- Batterie
- Chant
- Contrebasse
- Cordes frottées
- Guitare
- Piano
- Vents

Sur les 133 candidatures, tous domaines confondus, enregistrées sur la plateforme Oasis, 112 candidatures ont été validées et payées par les candidats. 22 candidat-es (14 en do-

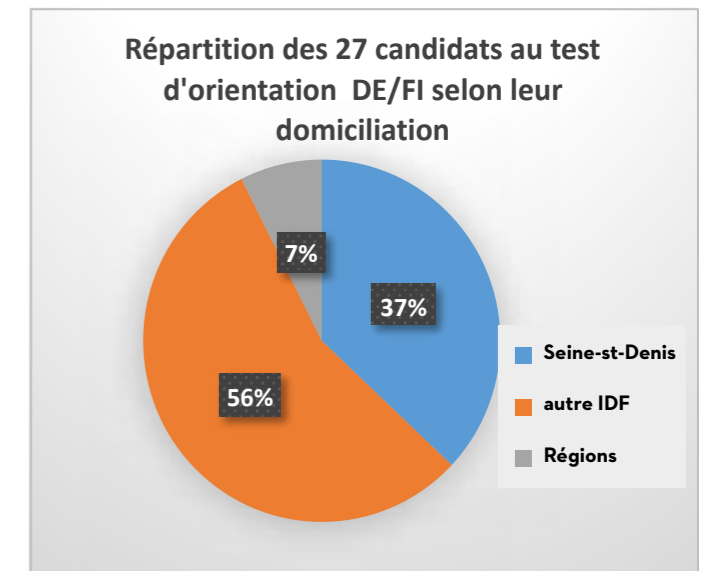
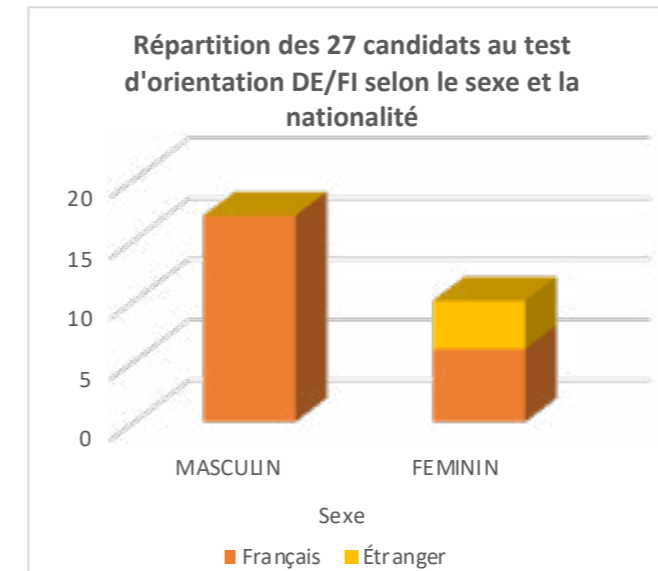
maine « classique à contemporain » et 8 en domaine « jazz et musiques improvisées ») n'ayant pas finalisé leur candidature avant la date limite des inscriptions, leurs candidatures n'ont

pas été présentées devant la commission de recevabilité.



C. Test d'orientation en Formation Initiale au DE de professeur de musique

27 étudiant-es en DNSPM au Pôle Sup'93 se sont présenté-es à ce test (soit un chiffre en légère augmentation par rapport à 2021 qui comptait 26 candidatures)



Comme il a déjà été rappelé dans le rapport d'activité 2021, les locaux mis à disposition du Pôle Sup'93 ne permettent pas d'accueillir beaucoup plus de 15 étudiant-es en Formation Initiale au DE. Le nombre maximal d'étudiant-es a été déterminé sur des critères de capacité d'accueil et non pédagogiques. En effet, ce nombre maximal d'étudiant-es correspond à la jauge de la salle Ibert, sur le site La Courneuve du CRR93, où ont lieu les cours DE. Dans la conjoncture actuelle et compte tenu des chiffres du test d'orientation, le choix du Pôle Sup'93 de réserver ce test à ses étudiants en Formation Initiale au DNSPM est reconduit.

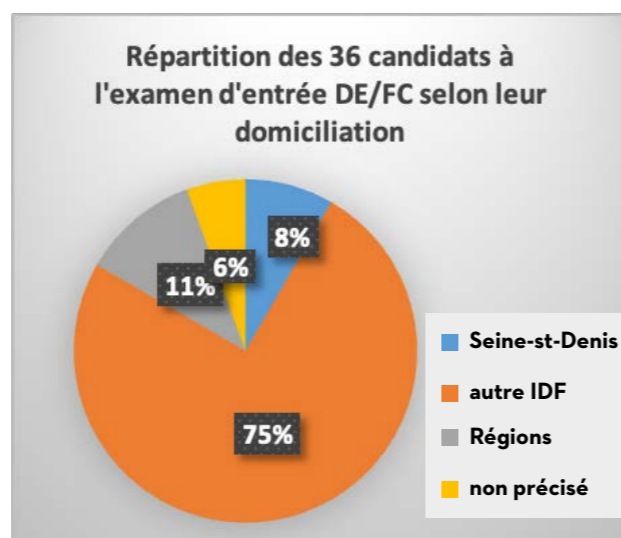
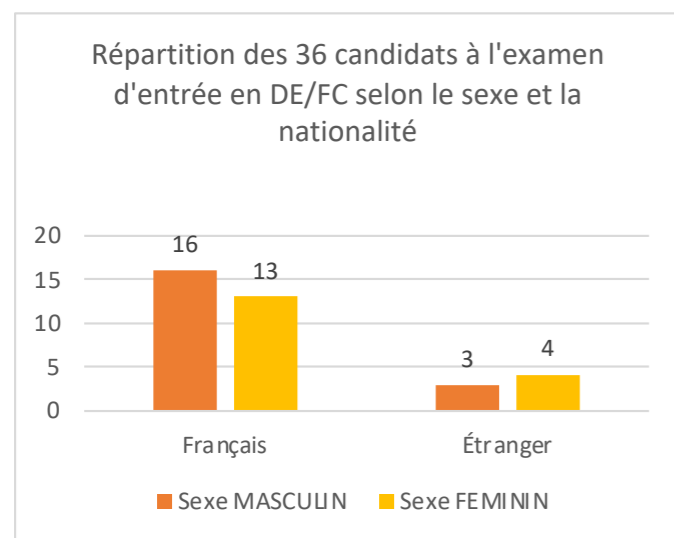
D. Examen d'entrée en Formation Continue au DE de professeur de musique

Les statistiques de l'examen d'entrée 2022 en Formation Continue au DE ont été présentées au Conseil d'administration du Pôle Sup'93 le 17 février 2022. Il est ici reporté les grandes lignes de ces dernières.

L'organisation de l'examen d'entrée 2022 en Formation Continue au DE de professeur de musique a permis

de mettre en œuvre pour la première fois la Formation Continue des enseignants dans le domaine des « musiques traditionnelles toutes aires géographiques ». Un candidat présentant un fort potentiel a intégré cette formation. Cette première expérience est tout à fait concluante et mérite d'être reconduite.

36 candidatures, tous domaines confondus, ont été enregistrées sur la plateforme Oasis.



28 dossiers de candidatures ont été reçus (contre 38 en 2021) dont 2 non recevables. Un des deux dossiers présentait un profil correspondant au domaine Jazz et musiques improvisées, non ouvert en 2022, tous les autres ont été jugés recevables.

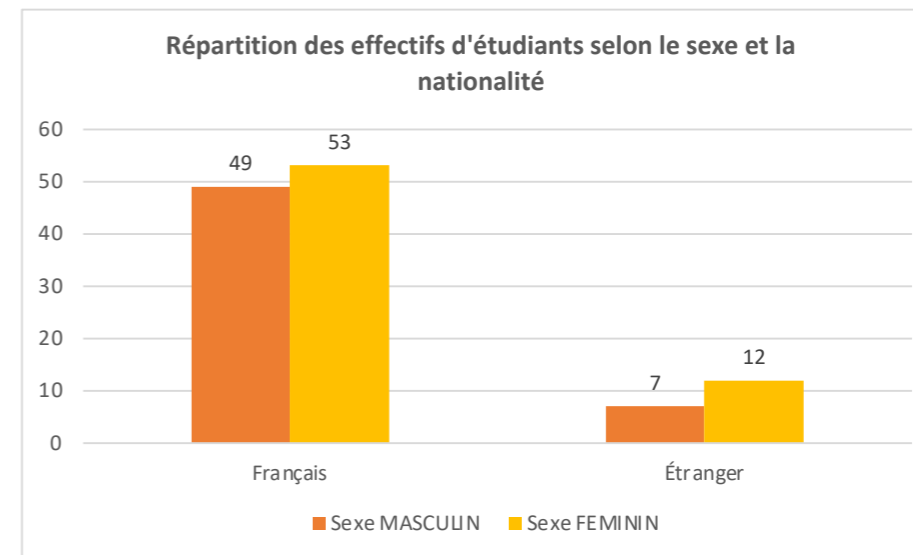
96 % de ces candidatures le sont en DE « Classique à contemporain » (10 options différentes), 3 % le sont en DE musiques traditionnelles toutes aires géographiques » (1 option).

10 candidat-es ont été déclarés admis-es à l'issue de l'examen d'entrée : 9 en « classique à contemporain » et 1 en « musiques traditionnelles toutes aires géographiques ». 70% des admis-es sont des femmes, 30% des hommes.

Une liste d'attente a été ouverte pour la première fois avec 3 candidat-es, ce qui a permis de pallier des désistements soit deux candidat-es, une femme et un homme.

III. Effectifs

En cette rentrée 2022, le Pôle Sup'93 a accueilli 121 étudiant-es, inscrit-es dans un ou deux cursus DNSPM, DE /FI ou uniquement DE/FC, tous niveaux confondus.



104 étudiant-es en Formation Initiale, soit...							
...78 étudiant-es en cursus DNSPM (dont 2 en congé)...				... et 51 étudiant-es en cursus DE (+2 en congé)			
... dont 25 étudiant-es en DNSPM1	... 27 étudiant-es en DNSPM2	... 26 étudiant-es en DNSPM3 et +	... dont 14 étudiant-es en DE2a	... 10 étudiant-es en DE2b	... 1 étudiant-es en DE2	... 5 étudiant-es en DE2b/3	... 21 étudiant-es en DE3 et +
16 stagiaires en Formation Continue au DE...							
... dont 10 en FC1...				... et 6 en FC2 ou +			

Il est à noter que le Pôle Sup'93 a accueilli, à la rentrée 2022, une étudiante ukrainienne.

Au regard de la délibération n° EPCC 2022-083 définissant les modalités d'accueil d'étudiant-es en conditions particulières dues à la situation en Ukraine, en Russie et en Biélorussie, un parcours personnalisé de formation lui a été proposé. Validé en fin d'année universitaire par une attestation d'études, ce parcours personnalisé est par ailleurs conçu pour que l'étudiante puisse présenter le concours 2023 d'entrée en DNSPM.



**STRUCTURATION DE
L'ÉTABLISSEMENT :
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE**

I. Fonctionnement

A. Administratif

Le changement de direction opéré au 03 janvier 2022, a permis de travailler autour de la réorganisation du Pôle Sup'93, en revoyant le tableau des emplois, l'organigramme de la structure et les profils de poste. Ce travail a aussi permis la montée en compétence de certains postes, la

création de 3 services au sein du Pôle et la transformation d'autres postes pour une meilleure lisibilité et répartition des missions. Cette nouvelle organisation a pu ainsi être mise en place suite au conseil d'administration qui s'est tenu le 21 septembre 2022. Par ailleurs, le Pôle a également

poursuivi le développement de chantiers et de projets RH, en vue d'améliorer les conditions de travail et les moyens organisationnels des agents.

1. La réorganisation du Pôle Sup'93

L'organigramme initial du Pôle Sup'93 comprenait 15 postes dont un-e chargé-e de production qui ne figurait pas au tableau des effectifs (cf. organigramme ci-dessous).

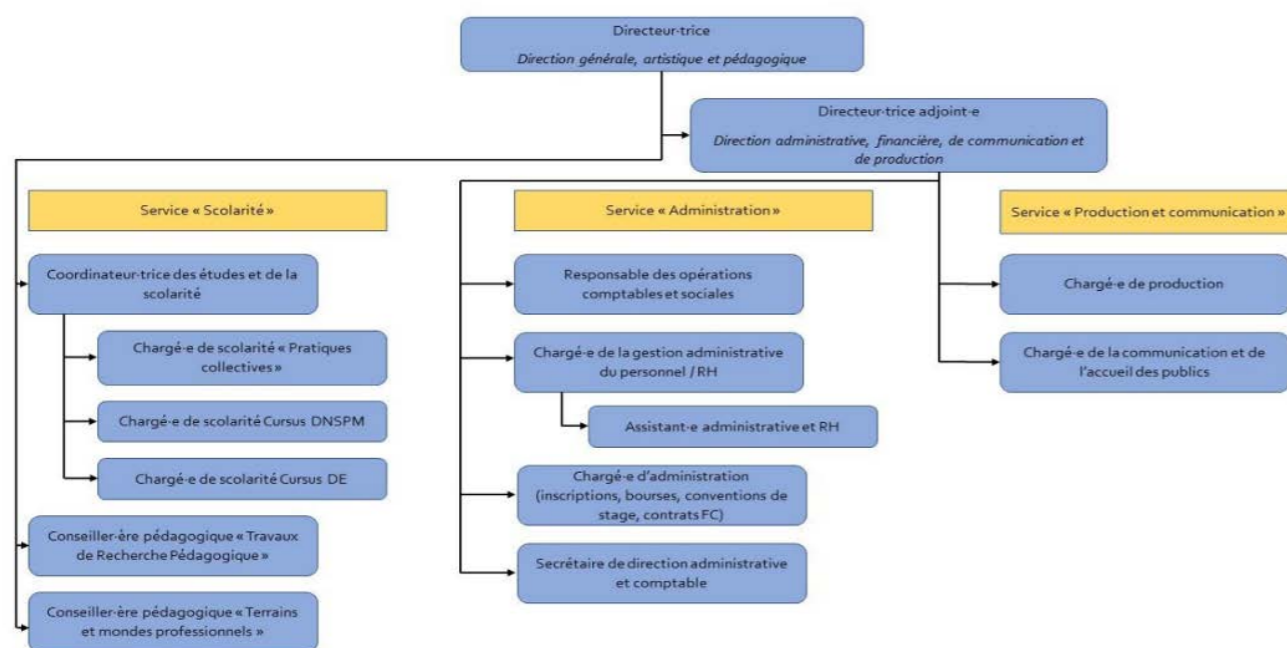
Il était composé de :

- 6 postes de catégorie A
- 8 postes de catégorie B

Cette organisation avait été élaborée pour le passage de l'association de préfiguration du

Pôle Sup'93 en EPCC en 2019. Sa gestion managériale et décisionnelle était répartie entre le directeur et la directrice adjointe pour les volets : administratif, la production et la communication.

Organigramme initial



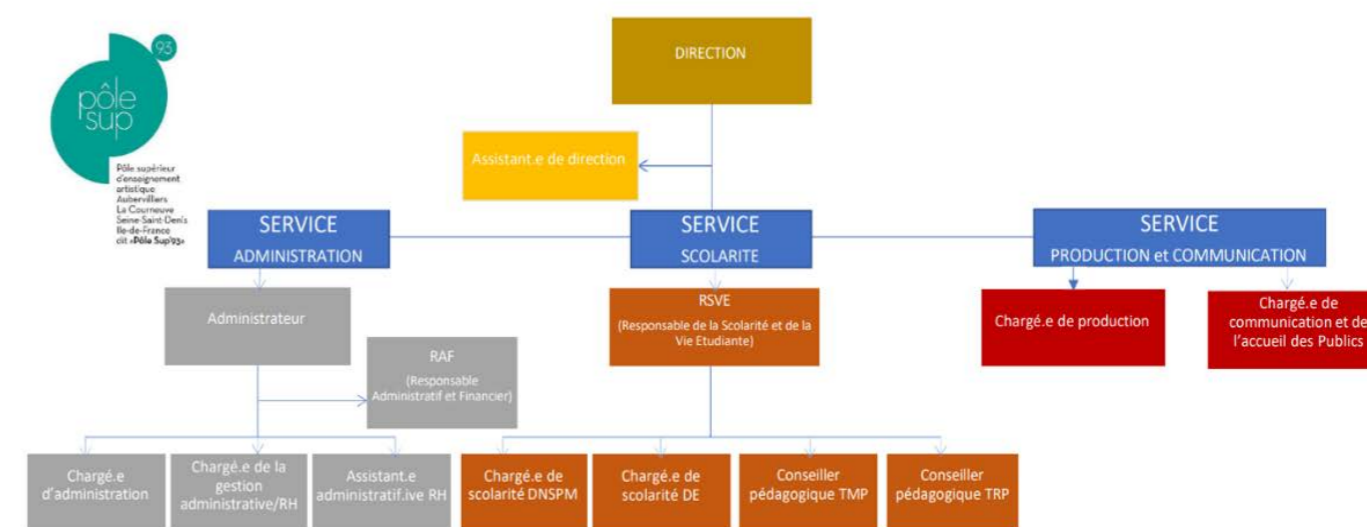
Quatre ans après sa mise en place, cette structuration efficiente à l'origine rencontre des difficultés organisationnelles liées à une trop grande centralisation des instances décisionnelles.

Suite à la nomination de la nouvelle directrice du Pôle Sup'93 en janvier 2022 et de fait l'approbation de son projet de réorganisation, il a

été alors proposé de supprimer les postes de directrice adjointe, et de coordinateur-riche des études pour créer des postes de cadres intermédiaires (à savoir celui d'administrateur-riche et de Responsable de la Scolarité et de la Vie Etudiante).

Ces modifications ont alors permis l'organisation structurelle du Pôle Sup'93 en 3 services (scolarité, administration et production & communication) figurant sur l'organigramme ci-dessous :

Organigramme actuel



Dans ce nouvel organigramme, la direction assure 3 types de fonctions :

- Des fonctions de pilotage stratégique
- Des fonctions de management essentiellement transversal
- Des fonctions de gestion

Le poids actuel des fonctions de gestion, dans un contexte de fragilité structurelle liée à la structuration même de l'EPCC (mise à disposition de locaux ou absence de services support, comme l'informatique ou le juridique par exemple), pèse de manière significative sur le plan de charge de la direction, ce qui oblige régulièrement à des arbitrages qui se font au détriment de certaines responsabilités de pilotage stratégique.

C'est pourquoi, la réorganisation proposée a eu pour objectif de permettre une redistribution des responsabilités au sein d'une équipe de direction, composée d'une directrice, d'un-e administrateur-riche, un-e responsable de la scolarité et de la vie étudiante, une chargée de production (montée en compétence au sein de l'équipe existante du poste de chargé-e de scolarité « pratiques collectives ») et un-e chargé de communication. S'est également ajouté-e à cette équipe de

direction, un-e assistant-e de direction (poste créé suite à la suppression du poste de secrétaire de direction administrative et comptable) réel soutien opérationnel à l'activité et à l'organisation quotidienne de la direction.

Cette nouvelle organisation vise un meilleur dialogue entre les services, un soutien et une représentation de chaque service au sein de la direction, un pilotage plus serré de certains projets stratégiques, et l'étalement des fonctions de prospective, d'évaluation, de développement et de valorisation territoriale et institutionnelle des actions menées.

2. La poursuite de chantiers et de projets RH

Des évolutions importantes dans le domaine des ressources humaines sont intervenues courant 2022, et d'autres sont en réflexion.

Parmi elles, en matière d'actions sociales, l'adhésion du Pôle au CNAS (Comité National d'Action Sociale) en septembre 2022, est une avancée pour les agents qui ne bénéficiaient jusque-là d'aucune aide ou réductions en matière de loisirs, de culture ou de bien-être.

A cela s'ajoute, des améliorations des conditions de travail de l'équipe permanente du Pôle Sup'93, avec le déploiement d'un logiciel de gestion dématérialisée des congés annuels, ARTT et autres absences (logiciel Azuneed), permettant des temps de validation raccourcis, une autonomie des agents plus élargie mais aussi une visualisation des plannings de présence/absence de l'ensemble de l'équipe.

Cette année 2022 a également permis la mise en œuvre d'autres améliorations telles que la mise en place effective du compte épargne temps (CET), ou encore l'instauration du télétravail de façon pérenne (en dehors du contexte épidémiologique lié au COVID-19), qui est une avancée majeure permettant aux agents qui le souhaitent de pouvoir télétravailler jusqu'à 2 jours par semaine.

Enfin, d'autres chantiers RH sont en cours afin de travailler sur un plan de formation et une budgétisation de ce dernier. Mais aussi, une réflexion en lien avec le CIG et d'autres partenaires institutionnels, sur des sujets liés à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; ou encore la poursuite de développement d'outils de signalement de violence/discrimination/harcèlement sexuel et sexiste et de harcèlement moral.

B. Ressources humaines

1- Équipe permanente

- Mouvements / Recrutements

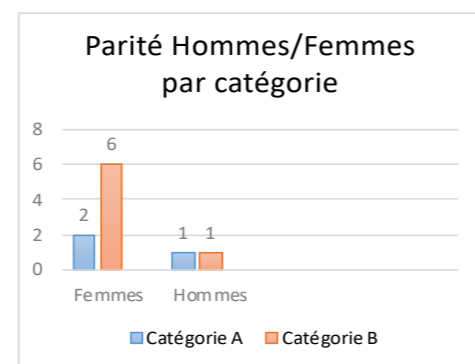
Suite à sa restructuration et à la montée en compétence de certains de ses postes, le Pôle a lancé plusieurs procédures de recrutements afin de pourvoir les postes vacants au sein de ses 3 services à commencer par celui de l'« Administration » pour le pourvoi des postes d'administrateur-riche et d'assistant-e de direction, puis son « service production et communication » pour le poste de chargée de communication et enfin celui du « service scolarité » pour le poste de responsable scolarité et de la vie scolaire, ainsi que celui de conseiller-ère pédagogique « Terrains et Mondes Professionnels ».

Fin 2022, les postes de : chargé-e de communication a été pourvu par un CDD de 3 ans, celui d'administrateur-riche par un fonctionnaire par la voie de la disponibilité (arrivée fixée au 1er mars 2023) et celui d'assistant-e de direction par un renfort (suite à des entretiens infructueux) dans l'attente d'un CDD de 3 ans ou de l'arrivée d'un fonctionnaire. Pour les postes restants, ces derniers restent en cours de recrutement.

- Parité hommes / femmes

Au 31/12/2022, l'équipe permanente est constituée de :

	Catégorie A	Catégorie B
Femmes	2	6
Hommes	1	1



La répartition Hommes/Femmes sur le Pôle s'élève ainsi à 80 % de femmes et 20% d'hommes. A noter, toutefois que la tendance concernant l'occupation des postes de catégorie A par des femmes, tend à revenir à l'équilibre, car actuellement sur les 6 postes de catégorie A au Pôle, 4 sont (ou seront prochainement) occupés par 2 femmes et par 2 hommes.

2. Chargé-es d'enseignement

Il est rappelé que l'équipe pédagogique du Pôle Sup'93 est composée de chargé-es d'enseignement :

- soit partiellement mis-es à disposition du Pôle Sup'93 par le CRR93 et le CRD d'Aulnay-sous-Bois ;
- soit engagé-es directement par le Pôle Sup'93 comme vacataires.

Ces caractéristiques ne favorisent pas la définition stable d'une « équipe pédagogique », composée d'agents recrutés au gré de procédures formalisées, sur des supports de poste pérennes. C'est dans ce contexte que l'on identifiera les changements suivants dans le corps enseignant du Pôle Sup'93.

- Mouvements

En cursus DNSPM :

- **Valérie Guérout** a dû prolonger son arrêt médical lors du 2e semestre et n'a pu reprendre ses activités qu'en juin 2022. Ce fut donc **Alain Damiens** qui assura les cours de discipline principale des étudiants en DNSPM « Classique à contemporain / Clarinette ».

- **Stéphane Laporte**, professeur de saxophone, est parti à la retraite en janvier 2022. Il a été remplacé par un binôme d'enseignants, **Carmen Lefrançois** et **Guillaume Berceau**.

- **Ann-Estelle Médouze**, professeur de violon, a choisi de prendre une année sabbatique dans ses missions d'enseignement suite à son congé maternité. C'est **Naaman Sluchin** qui assure son remplacement depuis la rentrée de septembre 2022 et ce pour toute l'année 2022-2023.

- **Isabelle Grandet** a pris sa retraite de son poste au CRR 93. D'un commun accord avec la direction elle poursuit ses missions d'enseignante de musique de chambre auprès du Pôle Sup'93. En revanche, elle laisse son poste de coordinatrice du département de musique de chambre à **Julien Guénebaut**.

- **Nicolas Jortie** a rejoint l'équipe pédagogique, il assure les cours d'Atelier Oreille auprès des étudiants.

- Les cours d'analyse d'**Alain Féron** sont désormais assurés par **Samuel Liégeon**.

-Cursus DNSPM (inclus socle DNSPM/DE de la 1ère année)

En 2022, 64 chargé-es d'enseignement ont dispensé des cours au Pôle Sup'93 et 11 accompagnateur-rices. 31.3% des chargé-es d'enseignement sont partiellement et gracieusement mis-es à disposition du Pôle Sup'93 par ses 2 conservatoires partenaires :

- 17 chargé-es d'enseignement issus du CRR 93 ;
- 3 chargé-es d'enseignement issus du CRD d'Aulnay-sous-Bois.

44 chargé-es d'enseignement et 10 accompagnateur-rices ont été engagé-es directement par le Pôle.

- Cursus DE

En 2022, le Pôle Sup'93 a engagé 44 chargé-es d'enseignement pour dispenser 909h de cours au sein du cursus DE. 4 % des chargé-es d'enseignement sont partiellement et gracieusement mis-es à disposition du Pôle Sup'93 par le CRR 93 :

- 3 chargé-es d'enseignement issus du CRR 93 :

- 1 chargé d'enseignement pour les cours de MAO (66 h)
- 1 chargé d'enseignement pour les cours de didactique spécialisée du violon (15h)
- 1 chargé d'enseignement pour les cours Le projet d'enseignement (21h)

33 tuteur-rices/référent-es pédagogiques ont suivi les étudiant-es et stagiaires lors de leurs stages d'observation et de tutorat en 2022.

Parité hommes / femme

Au sein de l'équipe pédagogique élargie (tuteur-rices et référent-es pédagogiques des stages du cursus DE), on compte en 2022 : 60 % d'hommes pour 40% de femmes.

En 2022, le Pôle Sup'93 a engagé un total de 50 membres de jurys pour les examens suivants : épreuves pédagogiques (tutorat), projet artistique à caractère pédagogique et Travail de Recherche Pédagogique (TRP).

En Formation Continue DE, l'évolution de l'enseignement de l'analyse et de la culture musicale en cette année 2022 prend en compte la pluralité des cohortes de stagiaires :

- S1 : Analyse et culture des musiques classiques à contemporaines, par Michaël Andrieu.
- S2 : Analyse et culture des musiques classiques à contemporaines, par Michaël Andrieu. Analyse et culture des musiques traditionnelles toutes aires géographiques, par Camel Zekri.

C. Communication

En 2019, le Pôle Sup'93 a adopté une nouvelle charte graphique qui lui a conféré une forte identité visuelle. Cette charte est utilisée sur tous les supports de communication, tels que les affiches d'événements, les publications sur les réseaux sociaux, les documents institutionnels, les newsletters et les vidéos. En 2022, cette charte a été maintenue et les missions et objectifs de communication ont été poursuivis. Au cours des trois premiers trimestres de 2022, le Pôle Sup'93 a continué de mettre en œuvre les stratégies établies les années précédentes.

En octobre 2022, le Pôle Sup'93 a accueilli Diego Alorda Zelada, le nouveau chargé de communication et

d'accueil du public. Il a pour mission de poursuivre le travail effectué par son prédécesseur, mais également de développer les supports de communication existants et de créer du contenu pour les réseaux sociaux de l'établissement afin de les rendre plus actifs. Il est chargé de proposer de nouveaux dispositifs pour améliorer la visibilité et la présence du Pôle Sup'93 sur le territoire national, en Seine-Saint-Denis ainsi qu'en ligne.

La communication sur les productions

Contrairement à 2021, où la plupart des événements se sont déroulés à huis clos, en 2022, l'accueil et la communication avec le public ont repris.

Des visuels ont été créés et diffusés sur divers supports tels que :

- les newsletters,
- le site internet du Pôle (rubrique «écouter & voir»),
- les réseaux sociaux,
- l'affichage sur les sites de La Courneuve et d'Aubervilliers, à destination des étudiant-es du Pôle, des élèves et parents d'élèves du Conservatoire, ainsi qu'aux habitants du 93.

Au cours de l'année 2022, différents types de supports de communication ont été utilisés, tels que les affiches, les flyers électroniques et les événements Facebook :

- **Concert des étudiant-es du Pôle Sup'93 "Empreintes"** - 22 janvier à l'auditorium du CRD d'Aulnay-sous-Bois : création d'une affiche, création d'un document dépliant avec le programme du concert, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Ciné-Concert "La Princesse aux huitres"** - 7 mars à l'auditorium du CRR 93 : création d'une affiche, création d'un document dépliant avec le programme du concert, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux
- **Concert de Jazz** - 15 mars à la Médiathèque Aimé Césaire de La Courneuve : création d'une affiche et publication flyer électronique sur les réseaux sociaux
- **Concert Journée Heinz Holliger** - 24 mars à l'auditorium du CRR 93 : création d'une affiche, création d'un document dépliant avec le programme du concert, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux
- **Carte Blanche Jazz des étudiant-es du Pôle Sup'93** - 28 mars à l'auditorium du CRR 93 : création d'une affiche et publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Masterclasses Mars 2022** : création d'affiche et publication réseaux sociaux

- **Masterclasses Avril 2022** : création d'affiche et publication réseaux sociaux
- **Marathon de Musique de Chambre** - 21 avril à l'auditorium du CRR 93 : création d'affiche et publication les réseaux sociaux
- **Concert des étudiant-es du Pôle Sup'93 "Classici Fan Tutte" dirigé par Brian Schembri** - 9 mai à l'auditorium du CRR 93 : création d'une affiche, création d'un document dépliant avec le programme du concert et une présentation musicologique-pédagogique, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux
- **Marathon de Musique de Chambre** - 12 mai Plateau 001 CRR 93 : création d'affiche et publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Atelier s'inventer** - 29 octobre à l'auditorium du CRR 93 : création d'affiche et publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Concert des étudiant-es du Pôle Sup'93 "Musique Française" dirigé par Samuel Jean** - 7 novembre à l'auditorium du CRR 93 : création d'une affiche, création d'un document dépliant avec le programme du concert et un entretien du chef, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.

- **Carte Blanche des étudiant-es du Pôle Sup'93** - 28 novembre à l'auditorium du CRR 93 : Affiche créée par le BDE, création d'un document dépliant avec le programme du concert, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Masterclass Percussions Classiques avec Marinus Komst** - 5 décembre à la Salle l'Embarcadère : création d'affiche et publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Marathon de Musique de Chambre** - 8 décembre Plateau 001 CRR 93 : création d'affiche et publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.
- **Concert de Jazz** - 13 décembre à la Médiathèque Aimé Césaire de La Courneuve : création de l'affiche, publication flyer électronique sur les réseaux sociaux.

Affiches :

CONCERT JAZZ
Étudiantes et étudiants du Pôle Sup'93
"Jazz & musiques improvisées"
Mardi 13 décembre à 17h
Médiathèque Aimé Césaire
3 mail de l'Égalité
La Courneuve
Entrée libre
www.polesup93.fr

Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers La Courneuve Seine-Saint-Denis Île-de-France dit « Pôle Sup'93 »

MASTERCLASS PERCUSSIONS CLASSIQUES
MARINUS KOMST
PREMIER TIMBALIER DE L'ORCHESTRE ROYAL DU CONCERTGEBOUW
Lundi 5 décembre 10h-18h30
Auditorium - L'Embarcadère
5 Rue Edouard Poisson
Aubervilliers
Entrée libre
www.polesup93.fr

Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers La Courneuve Seine-Saint-Denis Île-de-France dit « Pôle Sup'93 »

MARATHON DE MUSIQUE DE CHAMBRE #1
Étudiantes et étudiants du Pôle Sup'93
8 décembre 2022 9h > 17h
Plateau 001 - CRR 93
5 Rue Edouard Poisson
Aubervilliers
Entrée libre

Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers La Courneuve Seine-Saint-Denis Île-de-France dit « Pôle Sup'93 »

MUSIQUE FRANÇAISE
Orchestre des étudiantes et étudiants du Pôle Sup'93
Samuel Jean, direction
Bizet - Suites 1 et 2 de l'Arlésienne
Offenbach - La Vie Parisienne, ouverture
Saint-Saëns - Danse Macabre
Lundi 7 novembre 2022 à 19h
Auditorium du CRR 93
Site d'Aubervilliers
5, rue Edouard Poisson
93300 Aubervilliers
Entrée libre

Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers La Courneuve Seine-Saint-Denis Île-de-France dit « Pôle Sup'93 »

Site Internet

En 2022, la mise à jour du site internet a été réalisée de manière régulière et constante. Des informations sur chaque représentation ont été mises en ligne dans la rubrique «écouter & voir», en incluant une description de l'événement et l'affiche correspondante. De plus, la page d'accueil a été mise à jour chaque mois avec les actualités du Pôle. Le projet «Paroles des diplômés» (interviews des anciens étudiants du Pôle) a également continué à se développer.

Taux d'utilisateurs (14 au 31 décembre 2022) :



En décembre 2022, le Pôle Sup'93 a activé un compte Google Analytics. Cela permet de faire des rapports plus approfondis et détaillés sur les performances du site web et d'analyser les données des visiteurs.

Ainsi, grâce à cet outil, il est possible d'identifier et d'analyser certaines informations telles que le nombre de visiteurs, les pages les plus visitées, le temps passé sur le site, entre autres.

Pages du site les plus visitées (14 au 31 décembre 2022) :

TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE L'ÉC...	VUES
polesup93 Accueil	522
DNSPM - FORMATION INITIALE polesup93	235
ÉQUIPES polesup93	94
DIPLOME D'ÉTAT - FO...ONTINUE polesup93	93
DNSPM - Formation initiale polesup93	55
RECRUTEMENTS polesup93	50
polesup93	49

Utilisateurs par région (14 au 31 décembre 2022) :

Région	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Sessions avec engagement	Taux d'engagement	Sessions avec engagement par utilisateur	d'engagme...
	445	444	422	65,33 %	0,95	1 mir
	100 % du total	100 % du total	100 % du total	Égal à la moyenne	Égal à la moyenne	Égal à la mc
1 Ile-de-France	197	193	187	70,04 %	0,95	1 mir
2 Nouvelle-Aquitaine	30	26	22	57,89 %	0,73	1 mir
3 Auvergne-Rhone-Alpes	27	24	27	75 %	1,00	1 mir
4 (not set)	26	25	4	15,38 %	0,15	0 mir
5 Pays de la Loire	24	18	35	66,04 %	1,46	2 mir
6 Occitanie	22	18	16	59,26 %	0,73	1 mir
7 Hauts-de-France	21	16	17	70,83 %	0,81	1 mir
8 Provence-Alpes-Cote d'Azur	20	18	18	75 %	0,90	1 mir
9 Grand Est	19	17	17	42,5 %	0,89	1 mir
10 Bourgogne-Franche-Comte	14	10	9	60 %	0,64	0 mir

Newsletter

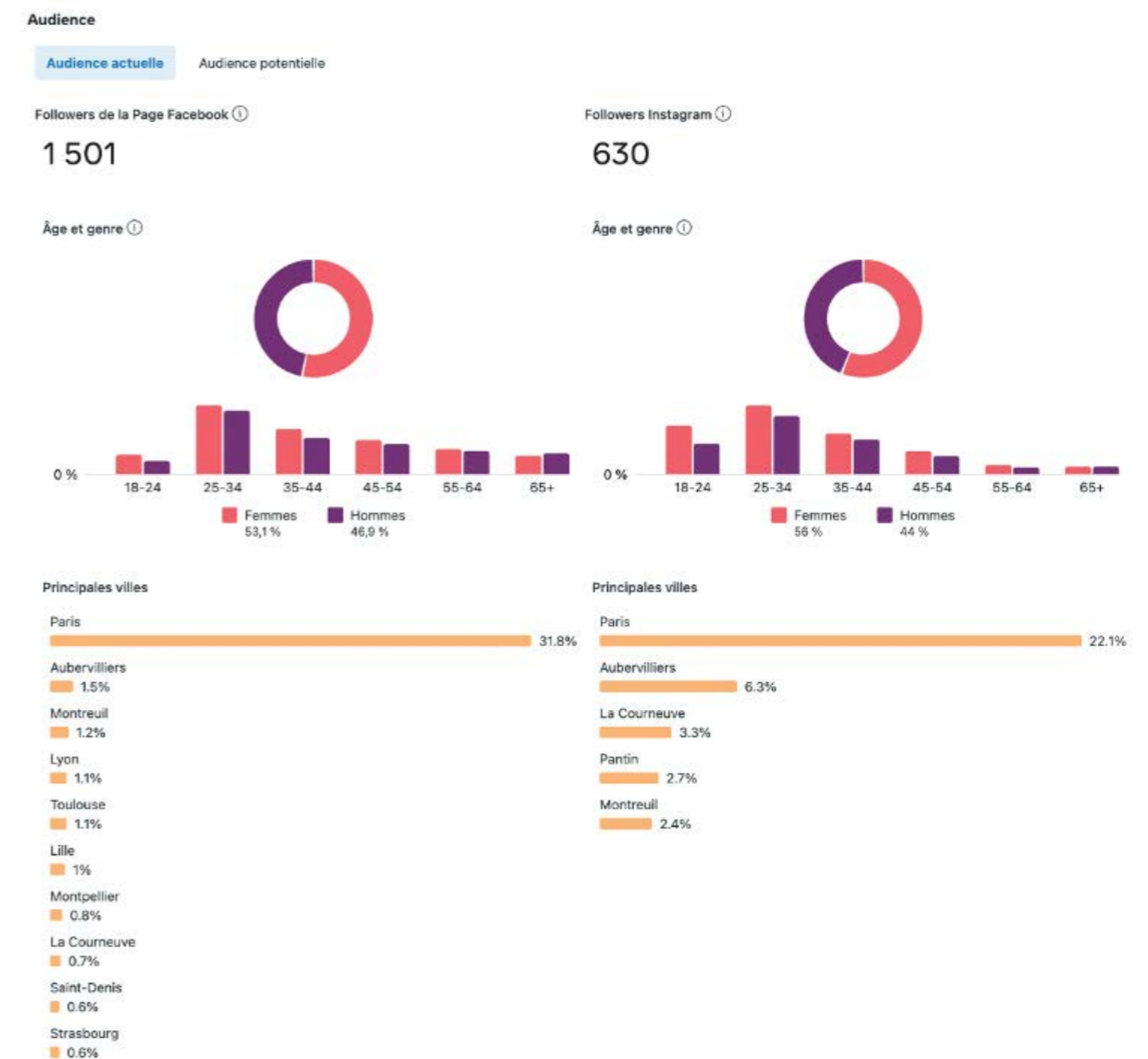
En 2022, le Pôle Sup'93 a utilisé des newsletters et des flyers électroniques pour relayer ses actualités et communiquer régulièrement avec environ 2 000 contacts. En établissant une périodicité mensuelle pour l'envoi de ces lettres d'informations, le Pôle Sup'93 a pu informer sur les événements et les masterclasses, ainsi que faire un retour en images des représentations.

Les newsletters ont permis de maintenir une relation étroite avec les partenaires et le public du Pôle Sup'93, tout en les informant régulièrement de l'actualité de l'établissement. Ainsi, le Pôle Sup'93 a touché un public ciblé et a augmenté les possibilités de transmettre les informations à leur attention.

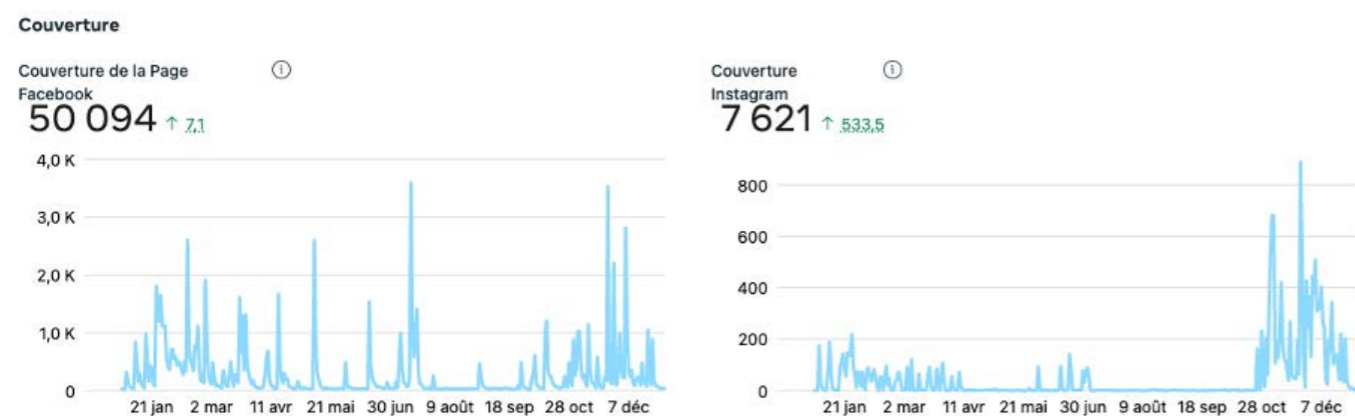
Réseaux sociaux

Actuellement, le Pôle Sup'93 est présent sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram. Selon le dernier rapport d'activité, en 2021, le Pôle avait 1428 abonnés sur Facebook et 545 abonnés sur Instagram. En 2022, il y a eu une augmentation du nombre d'abonnés sur les deux plateformes : 1501 sur Facebook et 630 sur Instagram.

Le tableau suivant montre que le profil de nos abonnés sur les réseaux sociaux du Pôle Sup'93 est principalement féminin (53,1% sur Facebook et 56% sur Instagram), jeune (entre 24 et 34 ans) et résidant dans des communes telles que Paris et Aubervilliers :



Couverture des comptes Facebook et Instagram sur la période 2022 :



***Couverture de la Page Facebook**

Le nombre de comptes qui ont vu l'un des contenus de la Page ou à propos de la Page, y compris les publications, les stories, les publicités, etc. Cet indicateur est une estimation.

***Couverture Instagram**

Le nombre de comptes uniques qui ont vu l'une des publications ou stories au moins une fois. Cet indicateur est une estimation.

Visites es comptes Facebook et Instagram sur la période 2022 :



Cette augmentation du nombre d'abonné-es, de la couverture et des visites est le résultat d'un travail constant sur les réseaux sociaux, et notamment grâce à une amélioration dans l'activité et le contenu de nos publications. Durant l'année 2022, le Pôle Sup'93 a établi une périodicité de publications d'au moins 3 fois par semaine, et il a commencé à publier des vidéos en format "reels" pour promouvoir ses événements. Ce type de contenu dynamique permet de donner une vision plus vivante des actions et événements du Pôle Sup'93. De plus, les reels et les contenus audiovisuels ont tendance à être plus engageants et plus interactifs que les photos ou les affiches, ce qui peut inciter les utilisateur-rices à interagir

davantage avec le contenu, à partager et à commenter.

Communication pour le concours 2022

L'affiche, réalisée par l'atelier de création visuelle Écouter pour voir, (www.ecouter-pour-voir.net) a été imprimée et envoyée dans tous les CRR et CRD de France.

Afin de contribuer à la transition écologique, la communication numérique a été privilégiée. Ainsi, pour remplacer la plaquette imprimée, un document interactif a été conçu et envoyé par e-mail aux professeurs et directeurs des conservatoires de France.

La communication via les réseaux sociaux a été aussi accentuée : réalisation d'un teaser animé et diffusions de « vignettes » des chargés-es d'enseignement du cursus DNSPM. Le Pôle a également diffusé ses informations sur des groupes repérés sur Facebook (associations instrumentales notamment).

93

rentrée 2022
CONCOURS D'ENTRÉE
inscriptions
10 janvier - 21 février 2022

DNSPM diplôme national supérieur professionnel de musicien
DE diplôme d'État de professeur de musique

période des concours
formation initiale (DNSPM) : avril-mai
formation continue (DE) : mars-avril

candidatures et disciplines ouvertes
www.polesup93.fr
concours@polesup93.fr
01 43 11 25 00

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers
La Courneuve
Seine-Saint-Denis
Île-de-France
dit « Pôle Sup'93 »



Nouveautés 2022

Réalisation de portraits de diplômé-es

Au printemps de 2021, une série d'entretiens avec des ancien-nes étudiant-es du Pôle Sup'93 a été réalisée. Il a semblé important de savoir ce que devenaient ces « anciens », ces alumni, et ce que le Pôle leur avait apporté, afin de transmettre leur témoignage et de valoriser leur parcours auprès des nouvelles générations. 10 entretiens ont été réalisés :

David Hurpeau (guitare), Dali Feng (violon), Alice Fagard (chant), Aramis Monroy (violon), Marion Oudin (violoncelle), Tristan Bourget (violoncelle), Than Nam Mai (percussions traditionnelles), Claire Lebrun (contrebasse), Florentin Ginot (contrebasse), Shao Weil Chou (flûte).

Ces entretiens ont été mis en ligne en janvier 2022 sur le site internet et également partagés sur les réseaux sociaux.



ENTRETIEN AVEC CLAIRE LEBRUN
Diplômée du Pôle Sup'93 - DNSPM en 2018, DE en 2017
Musiques classiques à contemporaines, contrebasse



ENTRETIEN AVEC SHAO WEI CHOU
Diplômée du Pôle Sup'93 - DNSPM en 2013, DE en 2015
Musiques classiques à contemporaines, flûte traversière



ENTRETIEN AVEC THANH NAM MAI
Diplômé du Pôle Sup'93 - DNSPM en 2019, DE en 2021
Jazz & musiques improvisées, percussions traditionnelles



ENTRETIEN AVEC ALICE FAGARD
Diplômée du Pôle Sup'93 - DNSPM en 2013
Musiques classiques à contemporaines, chant

Teaser de présentation du Pôle

Depuis quelques années, les supports vidéo ont le vent en poupe. La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer ce mouvement. Le Pôle Sup'93 se devait donc d'avoir un teaser de présentation pour valoriser le contenu de ses activités : donner à voir et donner envie aux étudiant-es de s'intéresser encore davantage au Pôle. Le tournage de ce teaser a été réalisé sur l'année universitaire 2020-2021.

Ce teaser a donné l'occasion de créer une chaîne YouTube pour le Pôle, chaîne qu'il sera intéressant de développer à l'avenir en y ajoutant d'autres vidéos. Cette vidéo a été publiée sur nos réseaux en janvier 2022 pour promouvoir le concours d'entrée 2022.

Le teaser est à voir ici : <https://www.youtube.com/watch?v=Dzzg1yBaUwY>

Création des playlist Spotify

Afin de promouvoir les événements et représentations, il a été créé un compte Spotify pour diffuser des playlists musicales. L'objectif était de créer des playlists comprenant les morceaux programmés pour chaque concert ou représentation, afin de donner aux auditeur-rices une idée de ce qu'ils pourront entendre sur scène.

De plus, en utilisant Spotify, il est possible d'atteindre d'autres audiences, y compris les utilisateur-rices de Spotify qui ne sont pas nécessairement des habitué-es des événements du Pôle Sup'93 ou qui ne connaissent pas l'établissement.

Lien Spotify : <https://open.spotify.com/user/31ctpxjnx37qnsqxm-mqaqro6ksu?si=xRCOPcgsReSGiFehzvqVow&nd=1>

D. Ressources matérielles

Locaux

Les examens de fin de semestre 2 et 4 ont pu se dérouler en présentiel, mais les problèmes récurrents liés à la mise à disposition de locaux se sont de nouveau fait sentir.

Le Pôle Sup'93 a été créé sans locaux propres. Douze ans après sa création, il continue d'investir les locaux mis à sa disposition par ses conservatoires partenaires - CRR93 et CRD d'Aulnay-sous-Bois -, pour ses activités tant administratives qu'artistiques et pédagogiques. Cette situation ne peut être tenue pour satisfaisante, car :

- elle pose des problèmes d'organisation : les espaces manquent pour subvenir aux besoins de deux structures aussi ambitieuses que le CRR93 et le Pôle Sup'93 ;
- elle pose des problèmes d'identité de structure ;
- les locaux du site La Courneuve sont peu adaptés et ne disposent pas de salles en nombre suffisant.

Une piste de relocalisation du Pôle Sup'93

Les membres fondateurs du Pôle Sup'93 ont pris la mesure des problèmes récurrents liés à l'absence de locaux propres et ont pris acte des difficultés suivantes lors d'une première réunion partenariale qui s'est tenue le 05 décembre 2022 :

Activités du Pôle Sup'93 éclatées sur trois villes, facteur de désorganisation :

- Aubervilliers - locaux du CRR93 (cours et bureau de permanence)
- La Courneuve (cours et bureaux administratifs)
- Aulnay-sous-Bois - (cours)

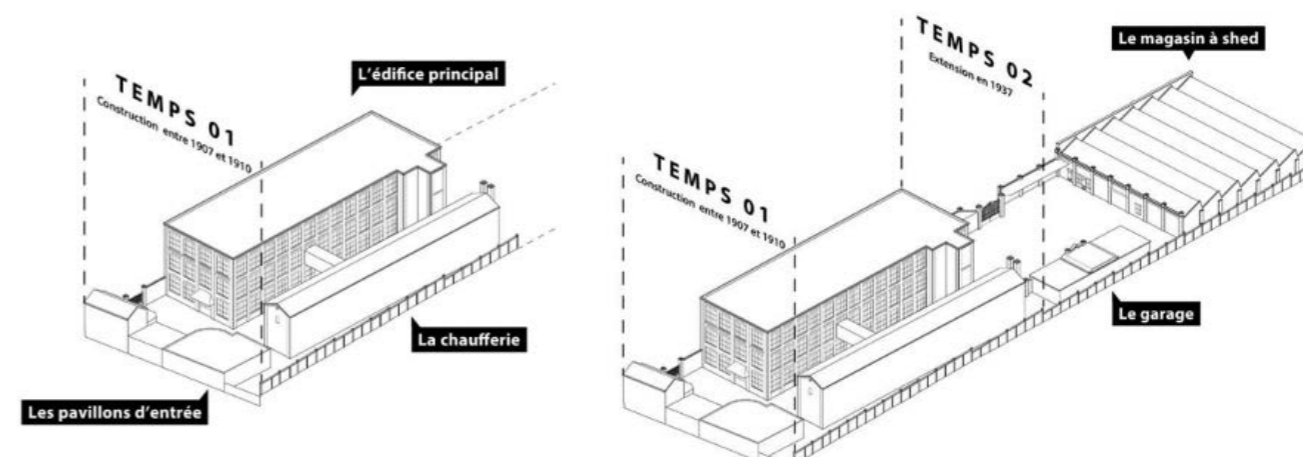
Problématiques fortes liées aux caractéristiques du site de La Courneuve :

- Pas d'accès PMR
- Limite des locaux partagés avec le CRR93, entraînant une désorganisation chronique de l'activité
- Nombre et tailles des salles de cours insuffisants, vétusté des locaux

- Absence de foyer des étudiants
- Absence de salle des professeurs
- Auditorium inadapté à la pratique musicale en contexte pluridisciplinaire (danse, théâtre, cirque, cinéma) à la pratique de la musique mixte, à la conduite d'actions de médiation en grands groupes
- Absence de salles de réunion

La ville de La Courneuve et l'EPT Plaine Commune travaillent à construire un projet de réhabilitation / restructuration sur le site Champagne avec l'appui de l'EPFIF.

Ce site industriel aux qualités architecturales remarquables (diagnostic patrimonial conduit en 2018 par Plaine Commune), dont le bâtiment principal a été construit sur le principe de la daylight factory est composé de deux ensembles bâtimentaires construits entre 1907 et 1910, puis 1937 et qui pourrait accueillir les locaux du Pôle Sup'93.



Les deux collectivités ont d'ores et déjà mandaté une étude réalisée en 2021 / 2022 par le DSA Ecole d'architecture Paris Est qui a proposé :

- des principes de restructuration et d'ouverture des espaces de circulation afin d'ouvrir le site sur la ville et de le révéler
- des pistes de réhabilitation, de réaménagement et d'extension du bâtiment principal, de la chaufferie et des pavillons (soit 3550 m2 environ) pouvant permettre de projeter une implantation des activités du Pôle Sup 93, combiné à une programmation sportive (magasin à shed) et restauration

Le Pôle Sup'93 a été sollicité pour travailler dans le courant de l'année 2023, avec les services de la ville de La Courneuve, l'EPT Plaine Commune et la DRAC, le Département Seine-Saint-Denis à la rédaction d'un cahier des charges en vue de la réalisation d'une pré-étude programmatique.

II. Structuration pédagogique

En vue des nouvelles perspectives d'évolution de la structuration pédagogique du Pôle Sup'93 : mise en œuvre du DNSPM valant grade de licence, préparation de l'audit de surveillance Qualiopi induisant de réinterroger les maquettes du cursus DE... le conseil pédagogique a été amené à se réunir deux fois dans le courant de l'année 2022.

Il est proposé ci-après une synthèse des divers points abordés, discutés et actés lors des conseils pédagogiques du 22 mars et 25 novembre 2022.

Séance du 22 mars 2022

- La liste d'attente : une date de clôture avancée pour une rentrée plus sereine

Le conseil pédagogique a accueilli favorablement la proposition d'avancer la date de clôture de la liste au 05 juillet. Les candidat-es inscrit-es sur liste d'attente à l'examen d'entrée en formation continue pourront désormais d'une part solliciter les organismes financeurs dans des délais raisonnables et d'autre part intégrer la formation dès le début de l'année universitaire.

- Les langues au Pôle Sup'93 : le CNED une réponse adaptée

Pour rappel, le Centre des langues réunit l'ensemble des enseignements de langues de l'université Paris 8. Le nombre d'étudiant-es concerné-es étant particulièrement élevé, la proposition de cours de langue ne répond pas toujours aux souhaits et besoins de formation des étudiant-es. Il a été proposé que le Pôle Sup'93 prenne en charge l'enseignement des langues étrangères au sein de l'établissement. Suite à l'adoption de cette proposition par les membres du conseil pédagogique, la convention unissant les deux établissements a été modifiée en ce sens.

- Des Journées Portes Ouvertes (JPO) accessibles au plus grand nombre.

L'intérêt de ces JPO a été reconnu par toutes et tous, leur format a toutefois été questionné. Si effectivement les élèves des CPES partenaires ont pu venir découvrir les cours du Pôle Sup'93 durant la semaine du 22 janvier, leur nombre était très réduit. Ces derniers ont également été invités à

assister au concert *Empreintes* de la session d'orchestre #2 le samedi 22 janvier ainsi qu'au Marathon de musique de chambre le jeudi 27 janvier. Les problèmes soulevés portent sur la temporalité de ces JPO. Il a été acté une modification de la forme de ces JPO qui seront organisées lors d'un week-end.

Le principe de prévoir, parallèlement à l'accueil des élèves de CPES aux JPO, des rencontres au sein des conservatoires partenaires a été acté. L'organisation de ces dernières est encore à définir.

- **Une adaptation d'épreuves suite aux conséquences du Covid-19**

Afin de pallier les diverses difficultés liées à l'émergence de COVID-19, le conseil pédagogique a validé l'ensemble des propositions d'adaptation des épreuves des cursus DE FI et FC à savoir :

- Une réduction de la durée de la restitution de l'épreuve « réalisation du projet artistique à vocation pédagogique » à 15 minutes minimum.

- Une réduction de la durée du deuxième cours de l'épreuve pédagogique à 20 minutes avec les élèves présents à laquelle s'ajoute une présentation de 10 minutes au jury du travail qui aurait pu être menée sans la situation sanitaire actuelle

- Une procédure de validation exceptionnelle de l'épreuve « réalisation du projet artistique à vocation pédagogique »

- **Les concours, pour une meilleure transparence**

Le conseil pédagogique a validé la proposition de soumettre désormais aux jurys la grille d'évaluation suivante :

Très insuffisant	correspondant à 6-8/20
Insuffisant	correspondant à 8-10/20
Satisfaisant	correspondant à 10-12/20
Bien	correspondant à 12-15/20
Très bien	correspondant à 15 et +

NB : La note de 10 est nécessaire à l'obtention des crédits ECTS.

Le conseil pédagogique a validé le principe de rédiger une synthèse des commentaires des membres du jury afin que les candidat-es non-reçu-es aux concours d'entrée puissent évaluer leur marge de progression.

Séance du 25 novembre 2022

• Des modifications mineures apportées aux Maquettes des cursus DE FI/FC

Seules deux modifications ont été apportées et sont validées par le conseil pédagogique :

- La mention de la période universitaire n'est plus précisée afin d'éviter les actualisations annuelles
- Le portfolio remplace le rapport de stage de tutorat, il est assujéti au contrôle continu et à une évaluation

• Un règlement des études de Formation Initiale remis au goût du jour

Outre le retrait de la mention de la période universitaire, le conseil pédagogique a validé les modifications proposées qui portent principalement sur la forme et non sur le fond : actualisation de l'historique du pôle...

Il a également été apporté une actualisation du barème de notation des épreuves du concours d'entrée Jazz et musiques improvisées : les épreuves d'interprétation d'une œuvre existante ou d'une composition ou d'une improvisation et Reproduction à la voix ou à l'instrument d'un court fragment mélodique sont désormais réunies en une seule et même épreuve de coefficient 5.

• Des fiches techniques DE FI/FC actualisées pour une meilleure clarté

La présentation sous forme de tableaux reste inchangée, le conseil pédagogique a validé la modification de certaines tournures de phrases qui ont été allégées ainsi que l'actualisation des contacts.

Les fiches techniques du DNSPM sont en cours d'actualisation.

• L'UE « Préparation concours et auditions » / cursus DNSPM : une organisation à revoir

Cette organisation n'a pas été révisée depuis trois ans. Le but est de la mettre davantage en adéquation avec les besoins des étudiant-es.

Le conseil pédagogique s'accorde sur le besoin de créer un groupe spécifique pour travailler sur cette préparation notamment les personnes ressource à solliciter pour intervenir dans le cadre de cette UE.

• Rendre les Journées Portes Ouvertes (JPO) plus attractives

Suite au recrutement du chargé de communication qui offrira aux JPO une meilleure visibilité, le conseil pédagogique s'accorde sur une organisation à l'identique de l'année dernière pour 2022-2023 et s'engage à travailler sur une nouvelle organisation pour l'année universitaire 2023-2024.

• Un conseil pédagogique élargi

L'ensemble du conseil pédagogique valide la proposition d'associer les deux conseillers pédagogiques aux travaux menés en son sein.

• L'engagement du Pôle Sup'93 dans une réflexion sur le travail inter-métiers et pluridisciplinaire

Le conseil pédagogique a approuvé la démarche de réflexion sur le travail inter-métiers et pluridisciplinaire. En effet, afin de mieux valoriser le travail des étudiant-es et des chargé-es d'enseignement, Charles Arden - conseiller pédagogique TRP - travaille sur une publication issue d'échanges et réflexions de ces derniers.

• Les 3 établissements d'enseignement supérieur spectacle vivant d'Ile-de-France à l'unisson pour accueillir l'ANESCAS :

Pour la première fois la traditionnelle université d'été de l'ANESCAS sera coorganisée par les trois établissements supérieurs : Pôle Sup'93, CNSMDP et PSPBB. Ces trois jours de table ronde prévus fin août 2023 seront l'occasion de valoriser ce nouveau partenariat fructueux entre les trois établissements supérieurs.

Pour conclure, le conseil pédagogique constate une baisse des effectifs féminins dans le département jazz, particulièrement depuis que l'intitulé est devenu Jazz et musiques improvisées.

A. Maquettes de cursus

Marquée par le renouvellement de la direction de l'établissement, l'année 2022 n'aura toutefois pas permis la conduite de la révision de fond des maquettes DNSPM/Licence dont le Pôle Sup'93 a établi la nécessité dès 2017. Le contrat d'objectifs engageant l'établissement pendant toute la période de son accréditation et les nécessaires évolutions qu'il conviendra d'apporter aux maquettes dans le cadre de la reconnaissance du DNSPM au grade de licence, constituent un nouveau contexte favorable à cette démarche.

Validées par le Conseil pédagogique et votées par le CA du Pôle Sup'93 (CA du 22 juin 2022), des évolutions ont néanmoins pu être apportées aux maquettes de cursus.

Cursus DNSPM

Les maquettes DNSPM prévoient des cours de langue. En accord avec l'université Paris 8, l'organisation de ces cours à la rentrée 2022 a été pris en charge financièrement par le Pôle Sup'93 qui a fait appel au CNED pour la tenue de ces cours. De trois semestres, il a été décidé d'organiser ces cours de langue sur 4 semestres.

Cursus DE

Les modifications apportées à la maquette « Projet artistique de territoire » en S3 et S4 du DE en Formation Continue ont débuté en 2022 comme prévu. L'année 2023 permettra de réaliser un bilan prospectif. Nous pouvons d'ores et déjà constater que le semestre supplémentaire a permis aux stagiaires de suivre leurs parcours en étant plus disponibles et sereins.

B. Plans de formation

Cursus DNSPM

Les évolutions du cursus DNSPM consisteront à mettre en place les propositions soumises en Conseil Pédagogique évoquées ci-dessus, notamment au sujet de la préparation aux concours et à l'insertion professionnelle

Cursus DE

Pour rappel, le Pôle Sup'93 a choisi d'ouvrir l'examen d'entrée en DE formation continue par roulement aux trois différents domaines suivants : jazz et musiques improvisées en 2020, musiques actuelles amplifiées en 2021, musiques traditionnelles en 2022.

Dans le cadre des nouvelles maquettes de cursus DE/FC en 4 semestres, le plan de formation proposé aux nouveaux-elles stagiaires accueilli-es à la rentrée 2021 en cursus DE/FC dans le domaine des musiques actuelles amplifiées présente des spécificités notables notamment au sein de l'UE2 (cycles de cours relatifs à l'accompagnement de groupes dans le jazz et les MAA ; à la didactique de FM dans le jazz et les MAA) et de l'UE3 (cycle relatif à la culture et l'analyse du rap).

En 2022, suite aux remarques des délégué-es et en concertation avec les divers chargé-es d'enseignement, certains cours et réalisations ont été mis en place :

- Évolution des dispositifs d'enseignement de la didactique spécialisée (FI et FC) :
- Création d'un cours de pratique musicale collective, dans le cadre du cycle « Répertoire, arrangement, composition », et d'un « Projet artistique de territoire » (FC) :
- Création d'une nouvelle réalisation, le portfolio, concluant le cycle de « Didactique spécialisée » (FI et FC). Cette réalisation a été pensée afin de s'articuler au mieux avec les cours de didactique spécialisée. Les étudiant-es accordent d'ores et déjà un vif intérêt à la réalisation de ce portfolio. En effet, ce dernier présente un grand intérêt dans le cadre de la préparation aux concours de la Fonction publique.



**ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET
ARTISTIQUE**

I. Cours

Les cours suivis par les étudiant-es et stagiaires au Pôle Sup'93 sont de natures diverses : cours pratiques individuels hebdomadaires, cours pratiques collectifs hebdomadaires, cours théoriques collectifs hebdomadaires, cours collectifs d'environnement professionnel (sous forme de parcours).

Certains cours ont connu des évolutions en 2022, par simple souci de perfectionner la proposition pédagogique du Pôle ou en conséquence de l'évolution des maquettes de cursus précédemment explicitée :

- **Cursus DE (FC uniquement), tous domaines :**

mise en place d'un cours d'« arrangements et composition » conduit par Jean Thomas et Tomás Gubitsch. Ce cours a été pensé comme une préparation au « projet artistique de territoire » évoqué précédemment, il permet de valoriser :

- l'identité musicale de chaque stagiaire
- leurs talents d'instrumentiste au sein du cursus
- l'identité sonore de leurs arrangements
- la pratique instrumentale d'ensemble, toutes esthétiques confondues.

- **Cursus DE (FI et FC), tous domaines :**

- Pérennisation du cours « Pédagogie musicale et neurosciences » désormais assuré par Philippe Lalitte.

II. Master-classes

Le Pôle Sup'93 poursuit sa dynamique de montée en puissance des master-classes. Au 2e semestre 2021-2022 cinq master-classes ont été proposées :

Violoncelle	Flûte Traversière	Percussions Classiques	Hautbois	Harpe
Leonard Frey-Maibach	Vincent Cortvrint	Eric Sammut	Fabien Thouand	Sandrine Chatron
Lun. 21/03/2022	Ven. 08/04/2022	Ven. 15/04/2022	Sam. 16/04/2022	Sam. 23/04/2022
Auditorium CRR Aubervilliers	Auditorium CRD Aulnay-sous-bois	Auditorium CRD Aulnay-sous-Bois	Plateau 001 CRR Aubervilliers	Plateau 002 CRR Aubervilliers
4 étudiant-es concerné-es + 2 étudiant-es du Pôle sup de Lille	3 étudiant-es concerné-es	4 étudiant-es concerné-es	2 étudiant-es concerné-es	4 étudiant-es concerné-es

Au 1er semestre 2022-2023 deux masterclasses ont été réalisées :

PERCUSSIONS	VIOLONCELLE
Marinus Komst	Gregorio Robino
Lun. 05/12/2022	Sam. 17/12/2022
Auditorium - L'EMBACADERE	Pôle Sup LILLE
6 étudiant-es concerné-es	3 étudiant-es concerné-es + 3 étudiant-es du Pôle sup de Lille

III. Rencontres et tables-rondes

Le Pôle Sup'93 était présent au salon l'aventure des métiers - salon de l'Étudiant qui se tenait du 25 au 27 novembre à Paris Expo - porte de Versailles : l'occasion de présenter les cursus et actions du Pôle à des étudiant-es intéressé-es, candidat-es (et publics) potentiels. L'occasion également d'échanger avec les autres établissements et représentants du Ministère de la Culture présents sur ce stand dédié.

Les UE d'environnement professionnel des maquettes DNSPM et DE ont été redéfinies depuis la rentrée 2018 pour qu'elles soient l'occasion de favoriser les rencontres entre les étudiant-es et les acteur-rices du champ professionnel (artistes, programmeur-rices, producteur-rices, agents, etc.) Cette ambition se réalise notamment dans l'organisation de « rencontres professionnelles » ou de tables-rondes.

Dans cette dynamique, une première table-ronde s'est tenue en visio-conférence le vendredi 11 février 2022. Cette rencontre entre les étudiant-es du Pôle Sup'93 en 3e année de cursus DNSPM et les responsables

et programmeur-rices de quatre grandes structures de création et de diffusion d'Île-de-France a permis aux premiers de mieux saisir les attentes nourries par les seconds, la manière dont ces derniers travaillent auprès des artistes au sein de leurs structures respectives (avec chacune leur projet singulier) et les stratégies de valorisation qu'il semble en conséquence opportun d'adopter.

Participant-es :

Jeanne Candé / Elaine Méric, Théâtre de l'Aquarium

Anouchka Charbey, Théâtre de Vanves

Bernadette Dodin, Pôle Sup'93, modératrice

Johann Le Bihan, 104

Olivier Michel, La Pop

Les échanges ont porté sur les organigrammes des différentes structures, la manière dont chacune procède au repérage des artistes et à sa programmation ainsi que sur la constitution des dossiers pour répondre à des appels à projets ciblés. Malgré

IV. Parcours du spectateur

Le Pôle Sup'93 invite ses étudiant-es à assister à des représentations de spectacles ou des concerts produits par des lieux de diffusion et de création emblématiques d'Île-de-France afin de leur permettre de concevoir des projets artistiques personnels singuliers et de leur faire prendre conscience des multiples voies de professionnalisation qu'un musicien-interprète peut embrasser.

Ce parcours du spectateur comprend 2 spectacles (en gras ci-dessous) où la participation de toutes et tous est requise et 1 autre spectacle au choix : Ces spectacles sont suivis par une rencontre avec les artistes ou un bord de plateau.

1. Jeux Sonores, Sébastien Roux/ Péniche la Pop

2. Baùbo / De l'art de n'être pas mort, Jeanne Candé / Théâtre de l'Aquarium

3. Solo Andata, Thomas Bellorini/Orchestre de Chambre de Paris / 104

4. Paléolithique story, Mathieu Bauer, Sylvain Cartigny / Théâtre Public de Montreuil

5. MA, Camille Emaile et Xavière Fertin / Théâtre de Vanves

6. L'énigme Rosemary Brown, Maya Boquet / Studio Théâtre de Vitry

Ce sont en tout près de 50 invitations qui ont été ainsi offertes par le Pôle Sup'93 aux étudiant-es et personnel de l'équipe permanente (assurant l'accueil et l'encadrement des étudiant-es lors des manifestations).



Session d'orchestre #1 : Musique Française, dirigé par Samuel Jean.
CRR 93 d'Aubervilliers, 7 novembre 2022,
Photo : Alain Richard



V. Mises en situation professionnelle



Le Pôle Sup'93 se démarque par sa conviction qu'on ne peut former des artistes-interprètes sans les mettre en situation de jeu, dans des situations artistiques les plus variées et stimulantes possibles. La participation à ces projets est prévue par les maquettes des diplômes.

Le Pôle Sup'93 assume, dans ce cadre, un engagement en faveur de la création et de la pluridisciplinarité. Cet engagement ne fait pas oublier l'importance des répertoires.

Ces préoccupations induisent la définition des projets artistiques dans lesquels le Pôle Sup'93, chaque année, investit ses étudiant-es. Ce travail est alimenté par les suggestions faites par les chargé-es d'enseignement et par les étudiant-es, dans les réponses qu'ils/elles ont apportées dans le formulaire qui leur a été adressé à cet effet au printemps 2022.

Tous les projets ont par ailleurs été ajustés en fonction de la disponibilité des espaces mis à la disposition du Pôle Sup'93 par ses conservatoires partenaires et des tuteur-rices ou chef-fes d'orchestre, qui ne coïncident pas toujours.

Le Pôle Sup'93 met un point d'honneur à proposer à ses étudiant-es de nombreuses mises en situation professionnelle. Elles se répartissent en deux familles :

- les projets artistiques collectifs, généralement organisés sous forme de session de travail intensif, sont conclus par une restitution publique ;
- les ateliers d'expérimentation artistique adoptent une forme plus ouverte, assumant une dimension « recherche » (dont les projets artistiques collectifs ne sont pas nécessairement

dépourvus !), et sans nécessairement être conclus par une restitution.

A. Projets artistiques collectifs

Selon la circulaire interministérielle NOR : M CCD1109595C du 5 avril 2011, la mise en situation professionnelle est une expérience collective. Elle place l'étudiant-e dans une situation proche des conditions professionnelles d'exercice du métier, mais est organisée par l'établissement d'enseignement, à l'initiative de l'équipe pédagogique, dans ses locaux. Elle peut donner lieu à une présentation devant un public dans les locaux de l'établissement ou, tout en restant sous la responsabilité de celui-ci, dans les locaux d'un établissement de formation partenaire ou dans une structure professionnelle.

1. Sessions d'orchestre et ensembles

La pratique du répertoire pour ensemble ou orchestre dirigé occupe une place majeure dans les cursus DNSPM « Classique à contemporain ». Elle offre d'aborder un répertoire varié - des grandes pages du répertoire symphonique patrimonial aux pièces les plus récentes.

2E SEMESTRE 2021-2022

Session d'orchestre #2 - Empreintes

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Mélanie Levy-Thiébaud	György Ligeti : <i>Kammerkonzert</i> Aaron Copland : <i>Appalachian Spring</i> Alexandre Borodine : <i>Danses Polovtsiennes</i> , arrangées par Vincent Paulet	23	22 janvier 2022	CRD Aulnay-sous-Bois

Mélanie Levy-Thiébaud, cheffe d'orchestre reconnue et partenaire de longue date du Pôle Sup'93, a accepté avec passion et engagement de remplacer, au pied levé, Simone Menezes qui devait diriger cette session initialement.

Ciné-Concert : The Oyster Princess

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Martin Matalon	<i>The Oyster Princess</i> de Martin Matalon	15	7 mars 2022	Auditorium CRR Aubervilliers

Le Pôle Sup'93 propose depuis quelques années à ses étudiant-es d'éprouver le rapport de la « musique à l'image » en mettant en œuvre des ciné-concerts de diverses formes. Cette année, sous la direction de Martin Matalon les étudiant-es ont pu découvrir ce genre particulier mobilisant les qualités d'écoute, de synchronisation et d'adaptation avec ce chef d'œuvre de Lubitsch.



Holligers Albumblätter (Journée d'études et de pratique « Heinz Holliger ») :

Tuteurs du projet :	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Enregistrement	
			Date	Lieu
Frédérique Cambreling Hélène Breschand Philippe Albèra	Heinz Holliger, <i>Partita II</i> pour harpe seule - Heinz Holliger, <i>Un bouquet de pensées</i> , n°5 (pour flûte et harpe), n°6 (pour saxophone et harpe), n° 8 (pour saxophone et harpe) et n°9 (pour clarinette et harpe) - Heinz Holliger, <i>Toronto Exercises</i> pour harpe, flûte, clarinette, violon, et marimba - Robert Schumann, <i>Fantasiestücke op. 73</i> , transcrites par Aribert Reimann pour harpe, flûte, clarinette et 2 altos	9	24 mars 2022	Auditorium CRR Aubervilliers

La journée a fait se succéder 4 temps, se juxtaposant comme autant de « feuillets d'album » (en référence aux Albumblätter op. 124 de Robert Schumann, compositeur cher au cœur de Heinz Holliger celui-ci composant en écho ses propres Albumblätter pour piano, entre 1982 et 2017) :

- Un atelier de présentation de la Partita II, pour harpe seule, de H. Holliger (2003-2004), par Frédérique Cambreling, qui en fut la créatrice ;
- Un atelier d'improvisation, conduit par Hélène Breschand, à partir des écritures pour harpe de H. Holliger, à destination des étudiant-es en DNSPM de harpe au Pôle Sup'93 ;
- Une conférence sur les œuvres de Holliger par un de ses meilleurs spécialistes, Philippe Albèra ;
- Un concert d'œuvres de musique de Holliger et de Schumann, interprétées par Frédérique Cambreling et les étudiant-es du Pôle Sup'93.

Session d'orchestre #3 - Classici Fan Tutte

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Brian SCHEMBRI	Mozart : <i>Ouverture de Così fan tutte</i> Beethoven : <i>Symphonie n° 2</i>	39	9 mai 2022	CRR Aubervilliers

En remplacement d'un premier projet qui aurait dû permettre aux étudiant-es du Pôle Sup'93 d'interpréter une version adaptée de *Così Fan Tutte* de Mozart, le programme travaillé durant cette session a permis une exploration spécifique d'une écriture orchestrale « classique ».

1ER SEMESTRE 2022-2023

Session d'orchestre #1 : Musique Française

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
			Date	Lieu
Samuel JEAN	Bizet : <i>Suites 1 et 2 de l'Arlésienne</i> Offenbach : <i>La Vie Parisienne</i> , ouverture Offenbach : <i>La Belle Hélène</i> , ouverture Saint-Saëns : <i>Danse Macabre</i>	49	7 novembre 2022	Auditorium CRR Aubervilliers

Samuel JEAN est un interprète, pédagogue, pianiste et chef d'orchestre français engagé dans les structures parmi les plus prestigieuses au monde, ce qui a motivé le choix de la Neemrana Foundation de lui confier la direction musicale de l'opérette *La Vie Parisienne* qui sera montée en partenariat avec le Pôle Sup'93 en 2023.

En amont du projet *La Vie Parisienne* qui sera donné au Kamani Auditorium de New Delhi en 2023, il a semblé important de créer des habits de travail entre les étudiant-es et le chef.

2. Projets pluridisciplinaires

Organisés en partenariat avec des structures spécialisées dans les arts du cirque, du théâtre, de la danse, du cinéma ou de l'audiovisuel, ces projets permettent d'ouvrir les étudiant-es à des contextes de pratique musicale qui leur sont souvent moins familiers et à des ressources artistiques susceptibles d'inspirer le contenu de leur propre projet artistique.

2E SEMESTRE 2021-2022

Apéro-cirque #2 (en partenariat avec l'Académie Fratellini)

Metteur en piste	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Sébastien Perrault Vincent Ségal Paul Mindy	7	10 avril 2022	Académie Fratellini

Ce projet, qui s'appuie d'abord sur les matériaux proposés par les étudiant-es, permet de réunir cinq étudiant-es du Pôle Sup'93 et huit apprenti-es en CFA 1 de l'Académie Fratellini. Tous-tes les étudiant-es du Pôle Sup'93 participant à ce projet « Musique & Arts du cirque » #1 doivent par ailleurs assister, en amont, à l'atelier « Son / Corps » conduit par Ana Rodriguez (16 et 17 octobre 2021).

Atelier Labo-Danses #1 - Couleurs Musiques et Danses :

Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Dominique Rebaud	7	25 février 2022	Plateau 002 CRR Aubervilliers

Les étudiant-es ont travaillé à partir du fonds de Diapositives Peintes du plasticien Arnaud Sauer : ces diapositives, symphonie de couleurs projetées, offrent un espace immersif qui mêle abstraction et lumière. Elles sont une matière de réflexion et d'exploration des possibles entre musique et danse.

Atelier Labo-Danses #2 - Écouter la Danse, Regarder la Musique :

Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Dominique Rebaud	7	29 avril 2022	Plateau 002 CRR Aubervilliers

Les étudiant-es ont débuté le travail par la découverte de la collection sonore de Dominique Rebaud et Nathalie Au-boiron Écouter la Danse, et ont ensuite choisi parmi 40 grands textes de la Danse (du Classique aux Contemporains) puis enregistré ceux qui les ont plus particulièrement touchés. Les étudiant-es ont été amené-es à composer une danse et une musique à partir de cette archive vivante puis à réinventer une forme scénique avec les portraits des danseur-euses et/ou musicien-nes choisi-es.



1ER SEMESTRE 2022-2023

Atelier « Son - Corps » (en partenariat avec l'Académie Fratellini) :

Tutrice	Nombre d'étudiant-es FI et stagiaires FC concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Ana Rodriguez	13	5 & 6 Novembre 2022	Studio Création Académie Fratellini

Quand un chorégraphe ou metteur-euse en scène rencontre un-e musicien-ne, il ne cherche pas seulement à établir une relation d'entente mais aussi à partager une collaboration artistique à travers sa force de proposition et la singularité de sa présence sur scène. C'est cette qualité de présence de l'artiste-musicien-ne que l'atelier « Son-Corps » aspire spécifiquement à travailler.

Jouissant d'une autonomie en propre, cet atelier est compris comme un « prologue » préparatoire aux projets « musique & arts du cirque » réalisés en 2022-23 en partenariat avec l'Académie Fratellini. Il permet aux étudiant-es inscrit-es en cursus DNSPM de transférer sur un terrain artistique et scénique certains des travaux corporels conduits en cours de Technique Alexander, de Yoga et/ou d'Ergonomie et transmission du geste musical.

S'inventer. Laboratoire théâtral et musical (en partenariat avec le CRR93)

Tuteur-trices	Nombre d'étudiant-es FI et stagiaires FC concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Laurence Causse Frédéric Stochl Elsa Marquet-Lienhart Jean-Christophe Deleforge	7	29 Octobre 2022	Auditorium - CRR 93

Ce « laboratoire théâtral et musical » a réuni les stagiaires en Formation Continue au DE de professeur de musique et certain-es étudiant-es en DNSPM du Pôle Sup'93 ainsi que les élèves des classes d'art dramatique du CRR93. Il a poursuivi trois objectifs principaux :

- Construire une forme artistique en autonomie dirigée de 45 minutes à 1h15 ;
- rendre conscience de l'ensemble des éléments artistiques qui mènent à la création : pratique instrumentale et théâtrale, improvisations, expérimentations, etc.
- Découvrir des outils pratiques : exercices d'échauffements corporels, exercices d'improvisation théâtrale, perception dramaturgique d'un espace imaginaire, etc.

Apéro-cirque #1 (en partenariat avec l'Académie Fratellini)

Metteur en piste	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Geneviève De Kermabon Bruno Perbost	6	15 & 16 décembre 2022	Théâtre au fil de l'eau à Pantin

Ce projet s'est appuyé sur les matériaux proposés par les étudiant-es. Il a réuni six étudiant-es du Pôle Sup'93 et huit apprenti-es en CFA 2 de l'Académie Fratellini. Le projet s'est inscrit dans le cadre de la 3e édition de la Nuit du Cirque, rendez-vous initié par l'association Territoires de Cirque en partenariat avec le Ministère de la Culture, pour saluer toute la vitalité du cirque d'aujourd'hui.

3. Musique de chambre

La pratique de la musique de chambre occupe, au Pôle Sup'93, une place centrale dans les cursus DNSPM « Classique à contemporain ». Chaque semestre, entre 15 et 20 groupes d'étudiant-es travaillent ainsi un répertoire propre à leur effectif et le produisent au moins à deux reprises dans le cadre des marathons de musique de chambre qui ont eu lieu les 21 avril et 08 décembre 2022 à l'Auditorium du CRR93 (site d'Aubervilliers).

Ces restitutions sont conçues pour s'adresser à des publics « éloignés » des « musiques de tradition savante ». Elles contribuent, ce faisant, à positionner le Pôle Sup'93 comme un acteur de territoire, au service des politiques culturelles qui y sont conduites. Elles participent, par ailleurs, à la formation des étudiants en DNSPM aux enjeux et aux pratiques de l'action culturelle et de la médiation.

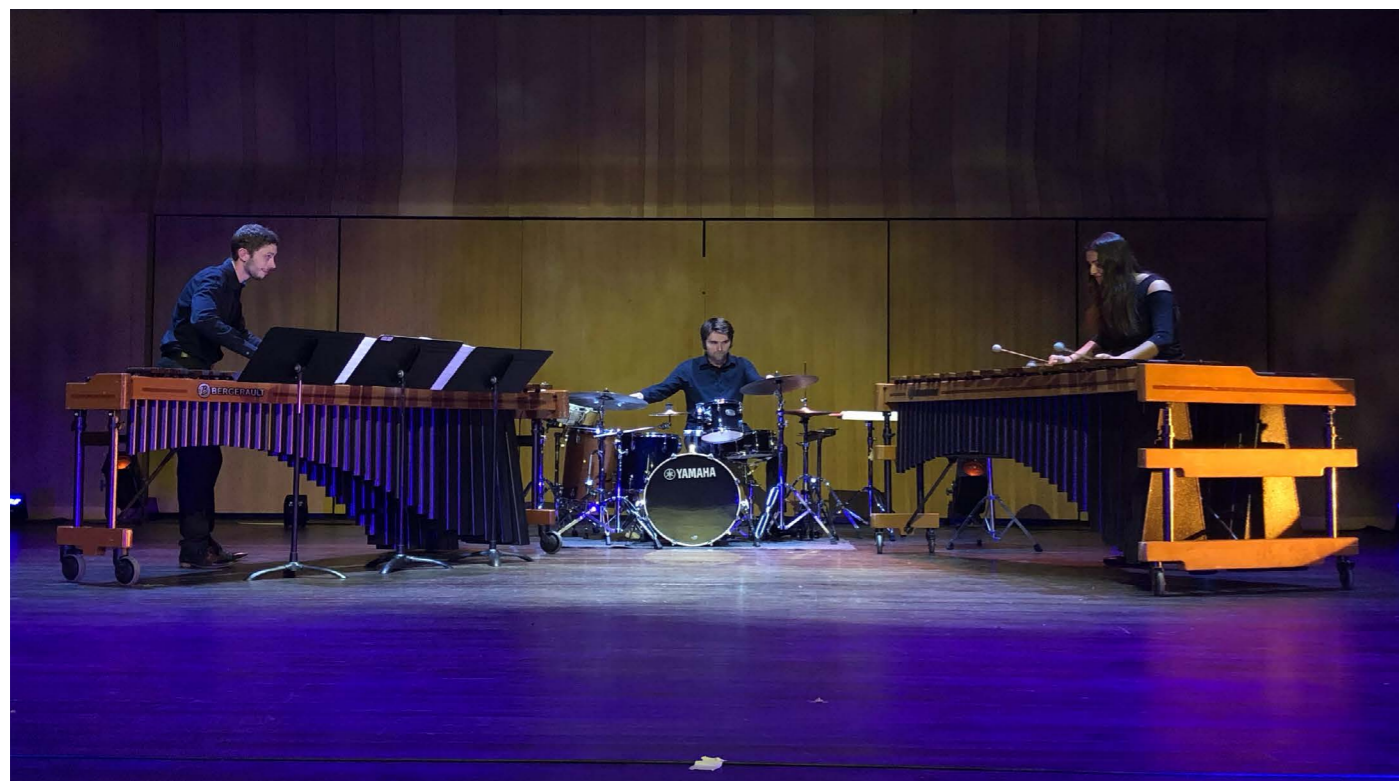
4. Cartes-blanches aux étudiant-es

2E SEMESTRE 2021-2022

Les « Cartes blanches » sont proposées aux étudiant-es du Pôle Sup'93 pour leur permettre de jouer, sur une scène publique, un répertoire de leur choix : programme soliste ou en petites formations, instrumentales et/ou vocales, avec ou sans piano. Elles sont ouvertes aux étudiant-es/stagiaires du Pôle Sup'93, en Formation Initiale comme en Formation Continue, quels que soient leurs domaines (classique à contemporain, jazz et musiques improvisées, etc.). Un-e étudiant-e du Pôle Sup'93 peut y proposer l'intervention d'une équipe artistique dont il /elle est membre.

Les « Cartes blanches » ont lieu à l'Auditorium du CRR93 - site Aubervilliers. Le Pôle Sup'93 apporte son concours logistique à l'organisation de ces soirées (salle, matériel, programme de salle). Il centralise les propositions de participation et de programme que lui adressent les étudiant-es et confirme, auprès d'eux-elles, leur participation à la soirée.

Trois « Cartes blanches » étaient planifiées au cours du deuxième semestre 2021-2022.



1ER SEMESTRE 2022-2023

La faible appropriation de cet espace de diffusion par les étudiant-es et de fait la faible fréquentation de cette manifestation, ont conduit la direction du Pôle, en concertation avec les chargés de production et de communication et les délégués, à revoir le format de cette manifestation.

Il a été décidé de confier l'organisation complète (du récolement des pièces qui seront jouées à la communication en lien avec le chargé de communication du Pôle) aux membres du Bureau des étudiant-es (BDE) afin d'une part leur donner une réelle expérience de production et d'autre part de les rendre acteur-rices de la réussite des Cartes blanches.

La carte blanche du 28 novembre 2022 a ainsi réuni 20 instrumentistes dans des esthétiques allant du classique au contemporain en passant par le jazz.



B. Ateliers d'expérimentation artistique

2E SEMESTRE 2021-2022

« Parcours Musique Mixte » (en partenariat avec l'Ircam)

Tuteur	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Restitution	
		Date	Lieu
Matteo Cesari	4	02 juillet 2022	CENTQUATRE-Paris

Le Pôle Sup'93 s'emploie depuis son ouverture à former des musiciens-nes ouverts-es à l'actualité de la création et du spectacle vivant. Créé 40 ans plus tôt, l'Ircam valorise de son côté ses travaux de recherche musicale, sonore et scientifique en s'engageant dans la formation des jeunes compositeurs-rices ou interprètes. Il semblait donc évident que les deux structures aient noué depuis la création du Pôle Sup'93 un partenariat permettant à des étudiant-es du Pôle Sup'93 de découvrir et pratiquer des pièces du répertoire récent pour instrument et dispositif électroacoustique.

Le « Parcours Musique Mixte » est séquencé en deux phases, séparées par un point d'étape.

Phase 1 : l'atelier de l'instrumentiste en musique mixte

Parce que ces partitions d'écriture contemporaine mobilisent le plus souvent des systèmes de notation et des virtuosités instrumentales spécifiques, les pièces mixtes nécessitent de l'instrumentiste un travail qui l'est tout autant. Le travail nécessite de dépasser les savoir et des savoir-faire déjà construits. La singularité de ce travail tient au fait que trois acteurs contribuent à l'interprétation de la pièce : l'instrumentiste associé au RIM (le/la réalisateur-riche en informatique musicale) et à l'ingénieur-e. Comment collaborer avec ces professionnel-les en leur présence ? Et surtout, comment préparer et travailler la partition en leur absence ?

Pour aborder et répondre à ces questions, cette phase 1 est ainsi découpée :

- 2 séances individuelles d'analyse du matériel (partition), développement d'une stratégie de travail et déchiffrement instrumental au Pôle Sup'93 auprès de Matteo Cesari (l'une sans instrument, l'autre avec) ;
- Un temps de découverte de l'Ircam et de première expérimentation du dispositif de jeu mixte avec électronique ;
- 3 séances de travail à l'Ircam sur le programme, avec Matteo Cesari, Simone Conforti et Sébastien Naves.

Transition / point d'étape : maîtriser sa pièce

Deux jours à l'auditorium du site Aubervilliers du CRR93 permettent à chaque musicien-ne :

- De « filer » sa pièce, du début à la fin, de manière maîtrisée ;
- D'enregistrer ce filage, comme dans une situation de captation « live ».

Phase 2 : l'instrumentiste, meneur-euse du travail de musique de chambre avec le RIM et l'ingénieur-e du son

Entretien avec la pièce un rapport autonome et maîtrisé, chaque musicien-ne peut désormais occuper un rôle de chef-fe de file dans le travail collectif qu'il /elle est appelé-e à conduire avec son ou sa RIM (pour cette séquence il s'agira d'un RIM-stagiaire à l'Ircam dans le cadre de l'Académie de juin) et son ingénieur-e du son : il fait des choix en conscience et sait les partager pour faire, avec ses partenaires, œuvre de « musique de chambre ». Des temps de travail spécifiques à trois, identifiés au sein de deux semaines dédiées à ces derniers, permettront de poursuivre ces objectifs.

Chacun-e de ces quatre instrumentistes* / RIM / ingénieur-e du son proposera le résultat de son travail au cours d'un concert, produit au Centquatre dans le cadre du festival ManiFeste de l'Ircam.

Le programme a ensuite été composé à partir des propositions de Simone Conforti et Sébastien Naves, réalisateurs en informatique musicale et chargés d'enseignement à l'IRCAM. Le travail des étudiant-es au Pôle Sup'93 est accompagné par le flûtiste Matteo Cesari qui endosse le rôle de tuteur sur l'intégralité du Parcours.

Commencé à l'automne 2021, le « Parcours musique mixte » se déploie sur 2 semestres il s'est achevé en juillet 2022.

*étudiant-es en cursus DNSPM « Classique à contemporain » choisis-es par la direction du Pôle Sup'93 parmi celles et ceux qui s'y étaient portés-es candidats-es, par le biais de la fiche de souhaits « The Student's Jukebox » diffusée auprès des étudiants-es au printemps 2021.

Atelier « Répertoire / Scène / création » (en partenariat avec le théâtre de l'Aquarium) :

Tuteurs	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Déroulement	
		Dates	Lieu
Samuel Achache Florent Hubert Antonin Tri-Hoang	20	Du 14 janvier au 18 mars 2022	Auditorium CRR la Courneuve

À partir de Lieder de Mahler, cet atelier a posé cette question fondamentale : comment regarder la musique ? et par induction : comment écouter le théâtre ? L'idée était de mettre la musique encore plus au centre : il ne s'agit pas de raconter une histoire, mais de se raconter quelque chose avec la musique, en partant de la forme du concert plutôt que de la forme du théâtre.

Les étudiant-es, ce faisant, ont été invités-es à éprouver le travail de troupe au plateau, et, à partir d'un matériau musical issu de leur répertoire, à se décentrer par le théâtre et ses ressources (décors, costumes, accessoires), à expérimenter des processus de recherche variés et à imaginer des formes libérées de tout dogme, car ancrées dans l'empirisme du plateau.

Atelier « Atelier-Laboratoire Studiolo » (en partenariat avec le théâtre de l'Aquarium)

Tuteurs / Tutrice	Nombre d'étudiant-es concerné-es	Déroulement	
		Date	Lieu
Jeanne Candé Florent Hubert	9	Du 15 janvier au 18 Mars 2022	Théâtre de l'Aquarium

L'atelier « Laboratoire studiolo » propose d'expérimenter et de développer, avec la metteuse en scène Jeanne Candé et le directeur musical Florent Hubert, l'approche singulière du théâtre et de la musique défendue par le collectif « la vie brève ». Il s'agit de mettre la musique sur scène et en scène pour s'interroger : comment la musique et le théâtre « tressent-ils l'action » simultanément ?

Comment théâtre et musique jouent ensemble, se jouent l'un de l'autre, s'opposent, fusionnent et ouvrent une profondeur de champ ?

Les étudiant-es investi-es dans cet atelier ont été invité-es à éprouver le travail de troupe au plateau, et, à partir de plusieurs Lieder de Schumann ou de Schubert, de penser la façon dont des arrangements de ces œuvres pourraient se confronter à la scène et comment elles pourraient entrer en résonance avec les différents espaces du Théâtre.

VI. Stages / cursus DNSPM

Les maquettes de cursus DNSPM prévoient que chaque étudiant-e valide deux stages et/ou mises en situation professionnelle. La circulaire interministérielle NOR : MCCD1109595C du 5 avril 2011 distingue deux types de stages :

1) Les « stages de pratique artistique », qui permettent aux étudiant-es de participer au travail artistique de la structure d'accueil.

A. Stages de pratique artistique

Dans le cadre des partenariats qu'il noue avec des lieux de diffusion, des orchestres, des structures de création, des festivals, etc., le Pôle peut être amené à proposer aux étudiant-es des terrains de stage de pratique artistique.

En partenariat avec l'Orchestre National d'Île-de-France :

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concernés	Restitution	
			Dates	Lieu
Gemma New	Camille Saint-Saëns Symphonie n°3 dite « avec orgue »	4	08/04/2022	Scène Artistique Alfortville
			09/04/2022	Théâtre de Luxembourg, Meaux

Direction	Programme	Nombre d'étudiant-es concernés	Restitution	
			Dates	Lieu
Anu Tali	Mendelssohn Symphonie N° 4	2	29/11/2022	Cité de la musique

Les étudiant-es participant à cette série d'orchestre ont été sélectionné-es sur audition.

2) Les « stages d'immersion professionnelle », qui permettent à l'étudiant-e de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique, telles que la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production, la diffusion, la facture instrumentale, les dimensions techniques et technico-artistiques.

B. Stages d'immersion professionnelle

2 stages d'immersion professionnelle ont été réalisés ou achevés en 2022.

Les structures ayant accueilli en 2022 les étudiant-es du Pôle Sup'93 pour un stage d'immersion professionnelle sont

- Atelier « Tanguy Fraval Luthier » Immersion professionnelle chez un facteur de lutherie du quatuor // atelier de restauration de violon - 1 étudiant-es concerné-es
- Atelier « Georges Tépho Archetier » Immersion professionnelle // atelier de conception, réalisation et réparation d'un archet - 1 étudiant-es concerné-es

VII. Stages / cursus DE

A. Stages d'observation

En avant-dernière année de Formation Initiale du DE, les étudiant-es sont tenu-es de réaliser un stage d'observation dans un conservatoire public de la région pour comprendre comment fonctionne ce type d'établissement, identifier ses missions (et la manière dont il les met en œuvre), saisir les modalités de structuration pédagogique, etc.

23 conventions de stage ont été établies pour encadrer des stages de ce type devant s'achever en 2022. 87 % des stages ont eu lieu dans les départements du 92 et du 93 répartis à part égale (soit 43,5% en 2022 contre 64 % en 2021 pour le 93).

Liste des conservatoires ayant accueilli un ou plusieurs étudiant-es du Pôle Sup'93 pour un stage d'observation achevé en 2022 :

Département	Conservatoire	Nombre d'étudiant-es concerné-es
10	CRD Troyes	2
69	ENM Villeurbanne	1
78	CRC Chatou	1
92	CRR Boulogne-Billancourt	2
	CRD Nanterre	2
	CRD Bourg-la-Reine	1
	CRI Châtenay-Malabry	1
	CRC Clichy	1
	CRI Fontenay-aux-Roses	1
	CRD Gennevilliers	1
	MMD Le Plessis-Robinson	1
	CRC Suresnes	1
93	CRR 93 Aubervilliers	1
	CRD Aulnay-sous-Bois	3
	CRC Bagnole	1
	CRD Pantin	2
	CMMD Pierrefitte	1
	CRD Romainville	2
	CRC Saint-Denis	1

B. Stages de mise en situation professionnelle (tutorat)

En dernière année de Formation Initiale ou Continue au DE, les étudiant-es FI et les stagiaires FC sont tenu-es de réaliser un stage de tutorat leur permettant d'être mis-es en situation d'enseignement sous la responsabilité du ou de la professeur-e de la classe, tuteur-riche de l'étudiant-e FI ou stagiaire FC.

15 étudiant-es FI et 7 stagiaires FC ont achevé en 2022 un stage de tutorat dans un conservatoire de la région IDF. Avec 50 % des stages, les conservatoires parisiens confirment, comme chaque année, leur attractivité pour des étudiant-es FI ou des stagiaires FC habitant Paris et/ou fortement dépendants des transports en commun. Les 6 autres départements franciliens se partagent les 11 autres stages, 36 % d'entre eux se déroulant dans le 93.

Liste des conservatoires ayant accueilli un ou plusieurs étudiant-es FI / stagiaires FC du Pôle Sup'93 pour un stage de tutorat achevé en 2022 :

Département	Conservatoire	Nombre d'étudiant-es FI et stagiaires FC concernés
75	CMA Paris	11
78	CRR Versailles	1
91	CRD Evry	1
92	CRR Boulogne-Billancourt	1
	CRD Nanterre	1
93	CRC Bagnole	2
	CRD Bobigny	1
	CRD Montreuil	1
94	CRR Saint-Maur-des-Fossés	1
95	CRR Cergy-Pontoise	2

A futuristic laboratory or control room. The scene is dominated by a large, glowing green grid pattern on the left side, which appears to be a data visualization or a control interface. The background is dark, with various metallic surfaces and components. On the right, a person wearing a dark, possibly black, suit is partially visible, looking towards the left. The lighting is a mix of vibrant colors: purple, blue, and red, creating a high-tech, sci-fi atmosphere. The overall composition is dynamic, with strong geometric lines and a sense of depth.

RECHERCHE

I. ComUE Université Paris Lumières

Le Pôle Sup'93 a repris en 2022 sa place pleine et active dans la Communauté d'universités et établissements - Université Paris Lumières, siégeant et participant aux instances dont il est membre : le Conseil Académique et l'Assemblée des Associés. Siéger ainsi permet au Pôle Sup'93 de participer aux bilans, aux décisions partagées, ainsi qu'à l'élaboration de projets. Cette instance permet de surcroît de renforcer les liens avec les autres membres associés (dont la liste est affichée en bas du site internet de la ComUE : <https://www.u-plum.fr/>) : de valoriser - dans ces instances et au-delà - les projets déjà en cours avec ces associés, de les développer, d'envisager de nou-

veaux projets y compris avec de nouveaux partenaires. Cette dimension de la Recherche (partagée avec les équipes en interne) vient ainsi nourrir les activités du Pôle Sup'93 ainsi que leur rayonnement.

Le Pôle Sup'93 est pleinement intégré au Groupe de réflexion AAP (Appels à projets) Recherche de l'Université Paris Lumières, ce qui permettra de valoriser également dans ce cadre (avec échanges, visibilité, moyens matériels notamment) des projets portés par le Pôle Sup'93 et avec des partenaires dès 2023 et durant les années suivantes.

II. Convention avec la Bibliothèque Nationale de France

Durant l'année 2022, des prises de contacts, échanges et réunions de travail sur le site Richelieu de la BnF avec Monsieur Mathias Auclair (directeur du département musique de la BnF), Mesdames Marie-Laure Chérel (directrice du département du développement des publics et de la médiation) et Cécile Besnard (cheffe de projet développement des publics académiques et professionnels) ont permis de mener à la signature d'une convention. Cette convention a pour objet de «permettre aux étudiant-es et stagiaires de disposer d'outils, des ressources et de lieux pour favoriser leur future pratique professionnelle» avec un accueil facilité et spécifique, ainsi que des possibilités et perspectives de répétitions, masterclasses, participation à des rendez-vous et organisation d'événements de production et diffusion artistique et culturelle.

III. Travaux de Recherche Pédagogique / Coursus DE

Chaque étudiant-e FI et chaque stagiaire FC en dernière année de cursus DE est tenu de rédiger un Travail de Recherche Pédagogique (TRP). Le sujet du TRP doit être relatif à l'éducation artistique et/ou à l'enseignement des disciplines artistiques et musicales. Ce TRP est encadré par un

conseiller pédagogique et fait l'objet d'une «soutenance» en fin de dernier semestre devant un jury extérieur, présidé par la directrice du Pôle Sup'93 (ou son représentant).

14 TRP ont été rédigés, déposés, soutenus et validés en 2022 (7 en FC, 7 en FI).

FC	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques Improvisées	Piano	Jeux d'écriture ou Comment accompagner des élèves de cycle 2/3 vers une première expérience de la composition
FC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Guitare	Décloisonner l'enseignement de la guitare classique Le cas d'une classe mixte classique et électrique
FC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Saxophone	Le chant intérieur dans l'apprentissage du saxophone
FC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Guitare	Comment et quand aborder la question des ongles de la main droite du guitariste débutant
FC	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à Contemporain	Violon	Du corps à la main gauche du violoniste Comment et pourquoi favoriser une approche globale du corps dès les premières années
FC	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques Improvisées	Guitare	Le développement de la personnalité musicale de l'élève via l'étude des langages musicaux dans l'apprentissage de la guitare électrique
FC	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques Improvisées	Chant	S'inspirer de l'improvisation théâtrale pour enseigner l'improvisation vocale jazz
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Percussions classiques	De l'intérêt de la pratique de l'orchestre pour les élèves percussionnistes
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Contrebasse	Interaction Colorée d'Objets Sonores - Incarner l'Expression musicale et instrumentale
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Trompette	Comment intégrer la préparation au trac scénique dans l'apprentissage de la trompette ?
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Clarinette	Pratiques corporelles au service de l'apprentissage de la clarinette. Quels sont les bénéfices de l'échauffement corporel chez les clarinettes débutants ?
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano	L'enseignement du déchiffrage aux débutants pianistes à la recherche de l'autonomie et de l'épanouissement : une approche ludique et globale
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano	L'improvisation dans l'apprentissage du piano chez les débutants
FI	Enseignement instrumental ou vocal	Jazz & Musiques Improvisées	Contrebasse	Improvisons ! Exécution musicale et spontanée chez les élèves de conservatoire de musique



**SUIVI DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE 2021**

I. Accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômé·es du Pôle Sup'93

Créé en 2009, le Pôle Sup'93 réunit l'ensemble de ses membres fondateurs - État et collectivités - autour d'un projet se donnant notamment pour objectif de « faciliter l'ancrage des parcours de formation dans les réalités professionnelles du spectacle vivant » (préambule des statuts de l'établissement). Accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer le DNSPM, le Pôle Sup'93 a, dans ce cadre, conçu un Contrat pluriannuel

d'objectifs 2020-2024 dans lequel il s'engage à non seulement « renforcer le suivi de l'insertion professionnelle », mais surtout à la « favoriser », en mettant en place des « dispositifs spécifiques » à cet effet (objectif n°2). La professionnalisation de ses étudiant·es constitue une préoccupation majeure et un enjeu essentiel de développement pour Pôle Sup'93, qui construit ses cursus dans cette perspective.

Groupe orchestral à géométrie variable « Le Paradoxe »

La création, par la cheffe Mélanie Levy-Thiébaud, du groupe orchestral à géométrie variable « Le Paradoxe », s'inscrit très exactement dans cette dynamique d'accompagner l'insertion professionnelle des musicien·nes fraîchement diplômé·es.

Signée en octobre 2021, une convention entre « Le Paradoxe » et le Pôle Sup'93 prévoit en effet :

- que l'ensemble, sitôt connu l'effectif d'un projet musical, sollicite en premier lieu les plus récentes diplômé·es du DNSPM du Pôle Sup'93 ;
- que le Pôle Sup'93 s'emploie à permettre les répétitions de l'ensemble, soit en mobilisant les ressources (locaux, parc instrumental) mises à sa disposition par ses conservatoires partenaires (CRR93 ou CRD d'Aulnay-sous-Bois), soit en sollicitant l'hospitalité de certains de ses partenaires artistiques (comme le théâtre de l'Aquarium) et/ou en procédant à la location du matériel nécessaire (instruments de percussion, notamment).

Le Festival de Saint Denis

Le Pôle Sup'93 a développé avec le Festival de Saint Denis un partenariat visant également à favoriser l'insertion professionnelle de nos diplômé·es.

Depuis plusieurs années, le Festival de Saint-Denis propose des concerts dans les Maisons de Quartier de la ville de Saint-Denis. En 2022, il a organisé cinq concerts (d'une durée de 45 minutes se clôturant par 10 à 15 minutes de présentation des œuvres et des instruments) soit un par Maison de Quartier dionysienne.

Suite au lancement de l'appel à projet aux équipes artistiques composées de musicien(ne)s professionnel·le·s (ou en voie de professionnalisation) et/ou d'étudiant·e·s en cursus d'études supérieures de musique comptant dans ses rangs au moins un·e étudiant·e ou ancien·ne étudiant·e du Pôle Sup'93, trois ensembles issus du Pôle Sup'93 ont été programmés et rémunérés sous forme de cachets.

Dates	Lieux	Jauge
28/09/2022	Maison de quartier Floréal	52 personnes
05/10/2022	Maison de quartier Séward	27 personnes
21/10/2022	Maison de quartier Franc Moisin	22 personnes (capacité maximum de la salle)

II. Enquête d'insertion 2022

Pour rappel, depuis septembre 2022, le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de recrutement d'un conseiller pédagogique « Terrains et mondes professionnels » qui n'a pas abouti avant la fin de l'année. Ce conseiller pédagogique « Terrains et mondes professionnels » est notamment en charge du suivi de l'insertion des diplômé·es de l'établissement.

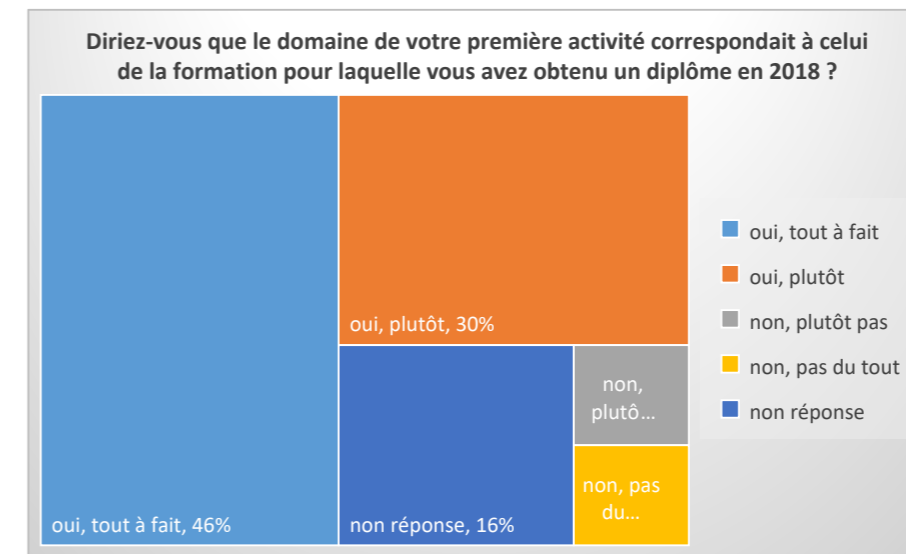
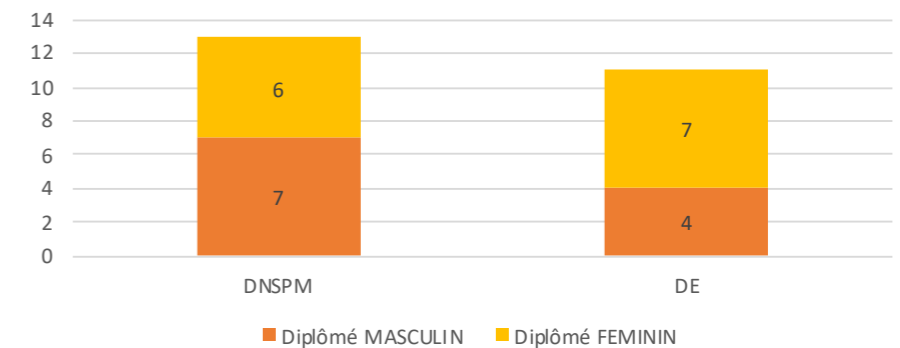
Il conviendra d'adresser à l'ensemble des diplômé·es du Pôle Sup'93 du DNSPM et/ou du DE, par le biais de la Formation Initiale, de la Formation Continue ou de la VAE, un nouveau questionnaire qui permettra de constituer une image précise des parcours post-diplômes des étudiant·es de l'établissement.

Le prochain envoi du questionnaire consacré aux diplômé·es 2020-2021-2022 est prévu au premier semestre 2023 dès le recrutement d'un nouveau conseiller finalisé.

III. Enquête sur l'insertion des diplômé·es 2018 de l'enseignement supérieur Culture (DESC 2018)

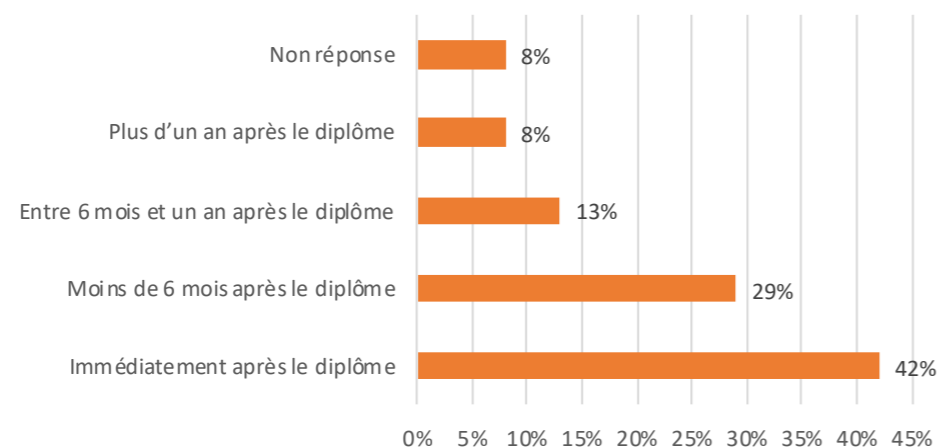
L'enquête sur l'insertion des diplômé·es 2018 de l'enseignement supérieur Culture a été diligentée par le Ministère de la Culture en février 2022. Le taux de réponse global s'est élevé à près de 40 %. Il a été très variable entre les établissements, allant de 22 % à 80 %. Sur les 35 diplômé·es contactés, 24 ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 69 % pour le Pôle Sup'93.

Répartition des 24 répondants à l'enquête sur l'insertion des diplômé·es 2018 selon leur diplôme et leur sexe

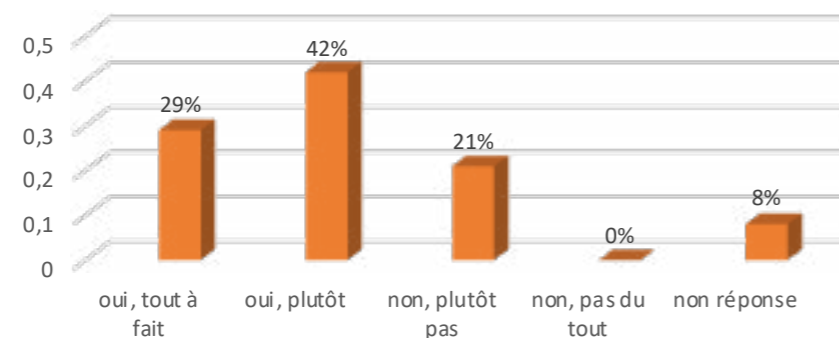


76 % des diplômés déclarent que le domaine de leur première activité correspondait à celui de la formation pour laquelle ils avaient obtenu un diplôme en 2018.

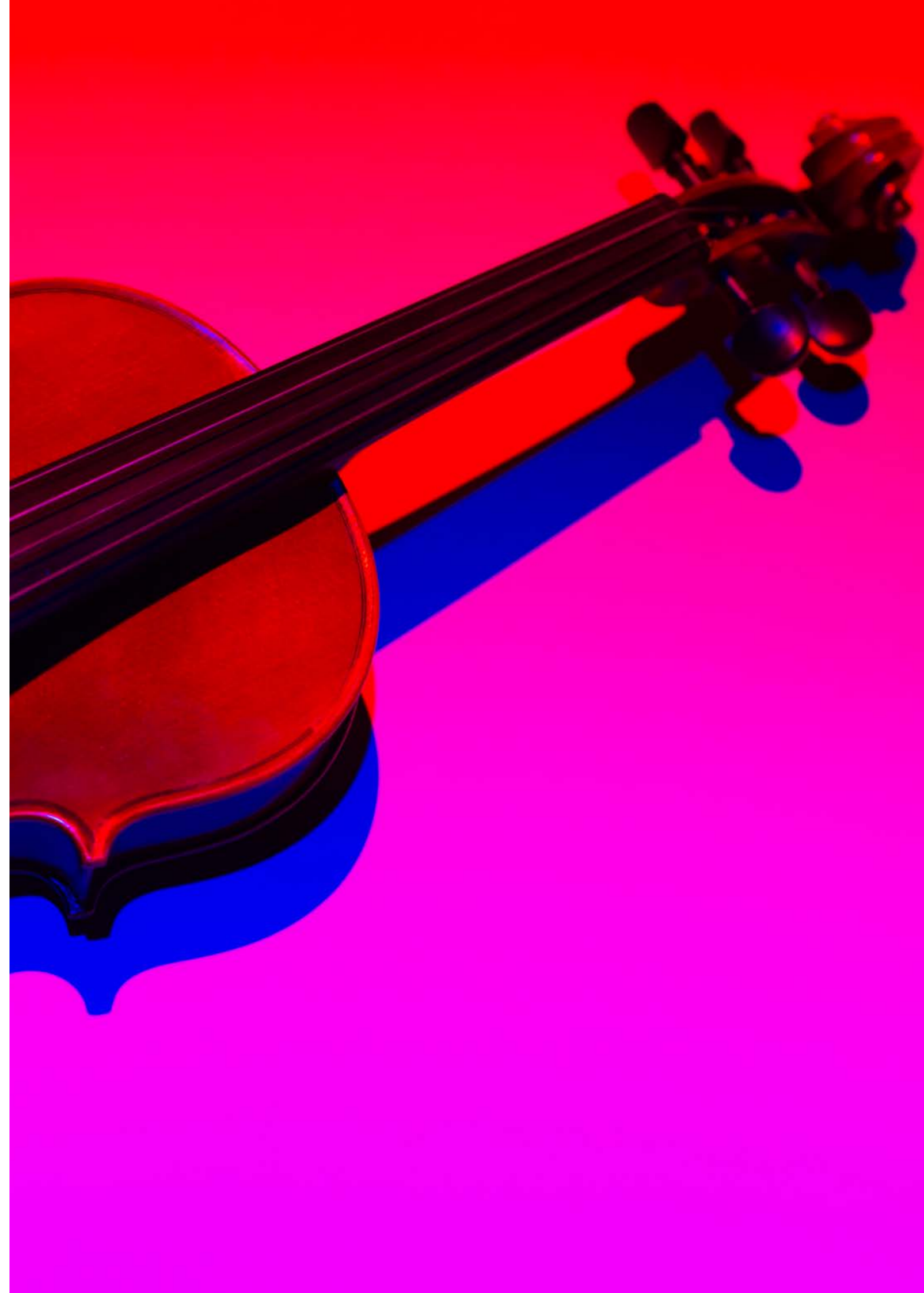
Dans quel délai avez-vous exercé cette première activité après l'obtention de votre diplôme en 2018 ?



De manière générale, diriez-vous que la formation pour laquelle vous avez obtenu votre diplôme en 2018 vous a apporté les éléments suffisants pour une bonne insertion dans votre domaine d'activité actuel ?



71 % des diplômés estiment que la formation pour laquelle ils ont obtenu un diplôme en 2018 leur a apporté les éléments suffisants pour une bonne insertion dans leur domaine d'activité actuel.





www.polesup93.fr

 fb.com/polesup93

 @polesup93